



**MANDAT D'ETUDES PARALLELES POUR
LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE**

**COMMUNE DE VOLLEGES
RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS
AVRIL 2007**

MAITRE DE L'OUVRAGE ET ORGANISATEUR

Ce mandat d'études parallèles est organisé par la commune de Vollèges en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments et le Service cantonal de l'enseignement.

DONNEES DE BASE

L'école de Vollèges se trouve actuellement dans le bâtiment communal construit en 1895 et situé au centre du village. Ce bâtiment a subi une seule transformation en 1964. Quant à ses fenêtres, elles ont été rénovées en 2002. Les salles de classes sont vétustes et ne répondent plus aux exigences en matière de dimension, de fonctionnalité et de sécurité.

La commune de Vollèges a, dans un premier temps, étudié la possibilité de transformer le bâtiment actuel afin d'y aménager des salles de classes conformes aux normes en vigueur.

Le nouveau conseil, après réflexion et au vu de la difficulté d'organiser une école fonctionnelle dans ce bâtiment, du manque de place de récréation a décidé de construire un nouveau bâtiment à proximité de la salle polyvalente existante sise à quelques 200 m. de l'école actuelle. La commune de Vollèges possède d'ailleurs plusieurs terrains aux abords directs de la salle.

BASES LEGALES ET GENRE DE CONCOURS

Il s'agit d'un mandat d'étude parallèle selon "l'annexe relative aux mandats d'étude parallèles" de la norme SIA 142 édition 1998 et d'une procédure sur invitation selon l'article 11 de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 08 mai 2003.

ARCHITECTES MANDATES

Les bureaux d'architecture suivants ont été invités à présenter au maître d'ouvrage une étude.

- Darbellay Katsumi, Darbellay Architectes et associés
Sàrl, Av. de la Fusion 49, 1920 Martigny
- Savioz Laurent architecte Sàrl, Ch. St.-Hubert 2,
1950 Sion
- Besse Jean-François, architecte, Vilette,
1934 Le Châble
- Lattion Jean-François, architecture, 1937 Orsières
- Thetaz Maurice, architecte, 1937 Orsières
- Delaloye Architectes Associés, Av. de la Gare 38,
1920 Martigny
- Archéïon, Michel Troillet, rue du Collège1,
1920 Martigny

EXAMEN DES PROJETS

Les projets ont été examinés par une commission composée :

du groupe d'experts :

Président :

- M. Hans Imhof, adjoint de l'architecte cantonal, SBMA

Membres :

- Mme Maccagnan Sandra, architecte, 1880 BEX
- M. Franzetti Fabrice, architecte, 1920 Martigny
- M. Laurent Mayoraz, architecte, SBMA

des représentants du maître d'ouvrage :

- M. Pascal Moulin, président de la commune
- M. Philippe Joris, vice-président de la commune
- M. Massimo Migliaccio, conseiller, président de la commission scolaire de la commune
- M. Christophe Maret, conseiller de la commune.

des spécialistes suivants :

- M. Jean-Michel Hiroz, directeur de l'école de Vollèges
- M. Michel Beytrison, adjoint au service de l'enseignement du Département de l'éducation de la culture et des Sports (DECS)
- M. Michel Maistre, du Service des routes cantonales et cours d'eau du Bas-Valais en remplacement de M. Aimé Riquen.

PROJETS RENDUS ET ANALYSE PRELIMINAIRE

Le rendu des projets était anonyme.

Les sept projets des bureaux d'architecture invités ont été rendus dans les délais.

Le contrôle technique a été réalisé par le SBMA. Il a porté sur les points suivants :

- Délais de rendu
- Nombre de plans
- Respect de l'anonymat
- Respect du programme des locaux et des contraintes particulières.

Sur cette base, les 7 projets ont été admis au jugement, l'indemnité prévue peut leur être allouée.

Les volumes SIA des différents projets n'ont pas été contrôlés. Les volumes indiqués par les architectes vont de 5'636 m³ à 8'703m³ le volume moyen est de 7'318 m³

JUGEMENT

La Commission d'études s'est réunie le 18 avril 2004 à la salle de jeunesse Le Casino à Vollèges. Afin de garantir l'anonymat jusqu'à la fin du jugement aucune présentation orale n'a été demandée aux architectes.

Critères de jugement

Se fondant sur les directives et les réponses aux questions remises aux concurrents, et l'analyse préalable, la commission a précisé les critères principaux d'analyse et de jugement suivants.

- 1 Concept général
Occupation rationnelle du terrain.
Qualité du concept et en particulier de l'idée du projet.
Situation, volumétrie, espaces extérieurs.
Contexte architectural et fonctionnel du complexe.
Prise en compte du territoire, apport urbanistique pour le quartier.
Rapport aux bâtiments existants.
Accès (personnes et véhicules).
Circulations extérieures et sécurité des usagers.
Développements futurs du bâtiment aisés et économiques.
- 2 Fonctionnalité
Système distributif, structurel et fonctionnel.
Organisation correcte des différentes fonctions.
Circulations adaptées aux besoins des élèves et du personnel, simples et rationnelles.

- 3 Qualités architecturales
Traitement des thèmes.
Traduction du concept en une expression architecturale adéquate.
Qualités des espaces (intérieurs et extérieurs).
Qualités du système constructif choisi.
- 4 Economie
Du projet.
De terrain.
Respect des surfaces données dans le programme des locaux.
Rationalité de l'exploitation.
Système constructif simple.
Développements futurs du bâtiment aisés et économiques.

Réflexion sur l'ensemble des projets

Les mandataires ont été appelés à proposer des solutions aux problèmes suivants :

- Forme des parcelles mises à disposition.
- Déclivité du terrain.
- Relation à la salle de gymnastique existante.
- Construction d'un ensemble bâti cohérent et achevé aussi bien en première étape qu'en deuxième étape.
- Circulation véhicules et piétons, en particulier transport des élèves par les bus scolaires des villages en direction de l'école ainsi que de l'école en direction du cycle d'orientation Bagnes-Vollèges.

La Commission d'études relève que les 7 projets proposés sont de qualité, et apportent tous, à des degrés divers, une contribution au problème posé.

Analyse de détail des projets (par ordre alphabétique)

Archéïon, Michel Troillet, Martigny

Placebo 365

Le projet propose un bâtiment monolithique, relié à l'existant par des espaces publics dans la partie inférieure. Il établit un contraste entre « l'artifice », espace supérieur sur route cantonale accueillant les parkings et la cour de récréation, et « la nature », espace inférieur restitué à celle-ci.

L'accès au complexe se fait, soit au niveau de la cour sous un intéressant couvert, soit au hall remodelé de la salle polyvalente, via un escalier extérieur en limite, qui aurait mérité quelque peu plus d'ampleur.

La buvette, implantée sur la cour multi-usages et offrant une vue sur le terrain de football prend une position « stratégique ».

Sur le plan des circulations, le rebroussement des bus n'est pas résolu sur le site, et la sécurité des enfants est grandement mise en doute sur le préau par la proximité de la route cantonale. D'ailleurs, le couvert à vélos exprime l'intention de proposer un espace de transition cour/route, mais est trop timidement esquissé pour être convaincant.

L'organisation générale, le système distributif et structurel, l'expression de l'ensemble sont cohérents.

PLACEBO 365

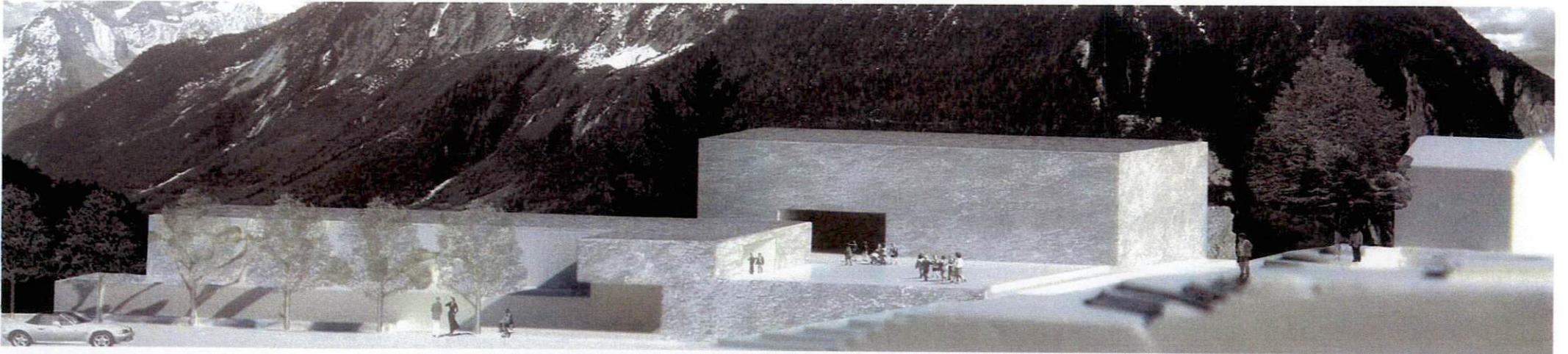
mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à vollèges



plan / toitures / échelle 1/500

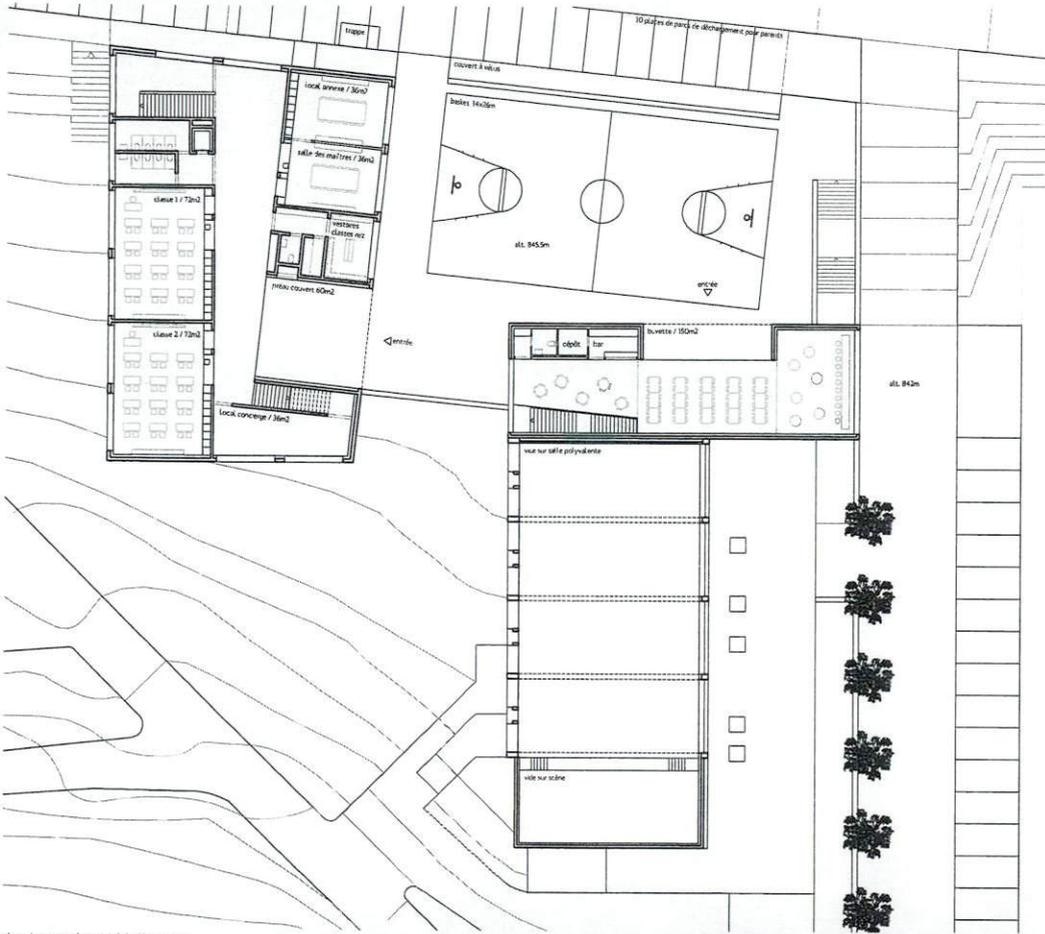


plan / 1er étage / échelle 1/200



PLACEBO 365

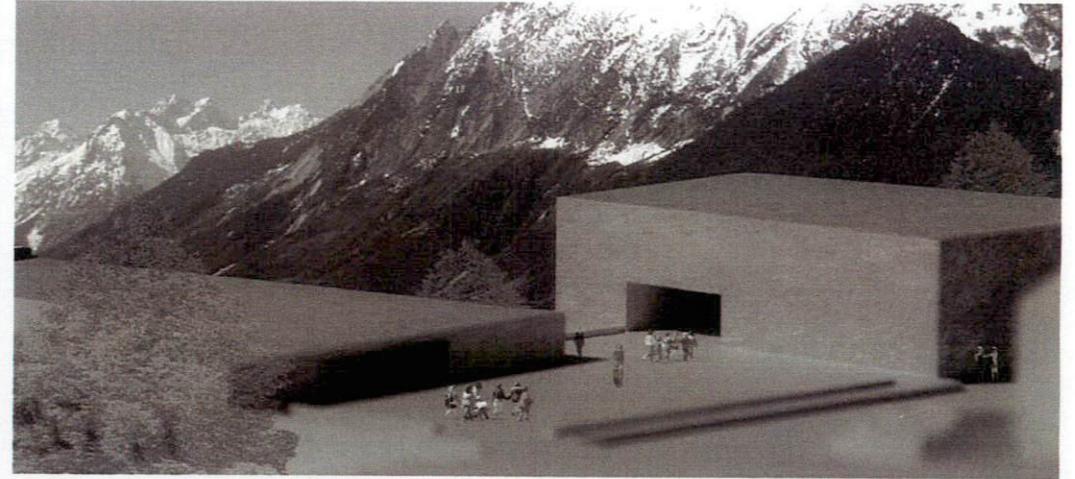
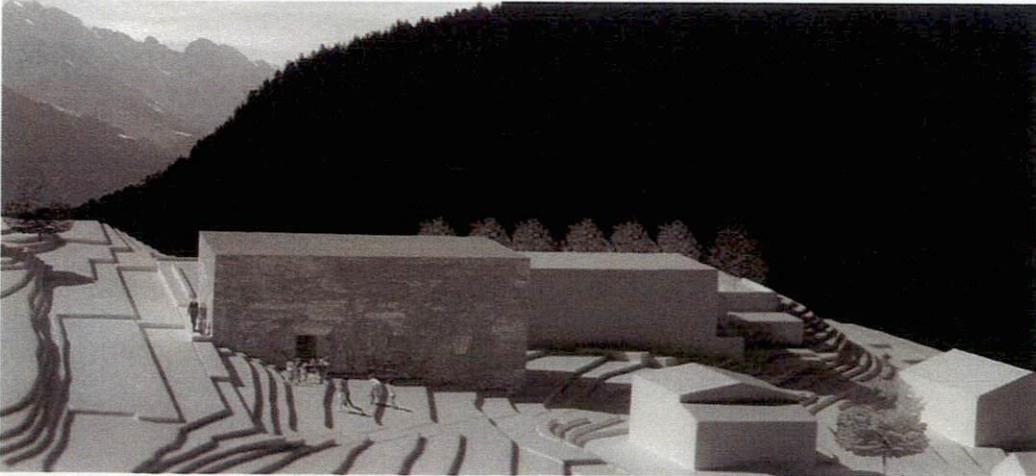
mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à vallées



plan / rez supérieur / échelle 1/200



plan / rez inférieur / échelle 1/200

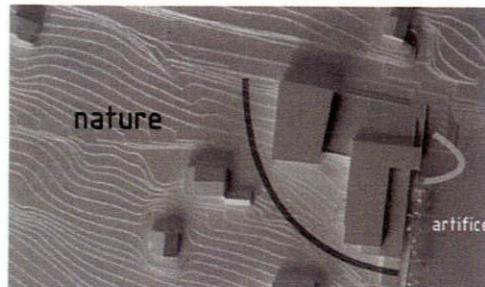


PLACEBO 365

mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à vollèges

TERR(IT)OIR(E)

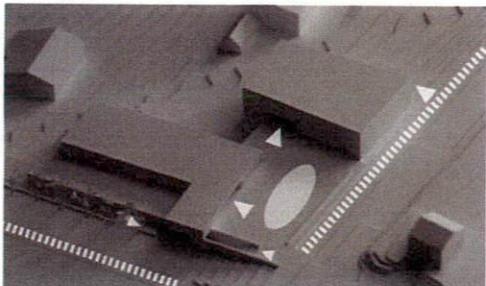
Aux abords du centre du village de Vollèges. La non-contiguïté, spécifique à l'urbanisme de moyenne montagne, est déjà la norme. Les habitations font face à la pente, profitant d'ouvrir leur espace commun sur le sud et le panorama, et recevant ainsi les espaces privés sur les façades latérales, qui cadrent des paysages plus champêtres. Enfin, au pied du bâtiment, une plateforme permet de jouer de la vue. Le projet s'intègre dans ce type d'environnement bâti, proposant de mettre en scène l'école comme une grande maison, mais profitant d'un dispositif intelligent pour la relier avec le complexe sportif et le programme public demandé.



L'ÉTAT GÈRE

De forme compacte pour économiser le territoire. L'école s'insère dans la pente. Sa géométrie est façonnée par les deux éléments exceptionnels de proximité que sont la route et la salle de sport. Les salles de classes s'orientent est-ouest. Les espaces publics s'ouvrent quant à eux sur le nord et le sud. Le vieux village ou le panorama.

Les fonctions s'organisent en strates verticales : exclusivement réservées à l'école au premier étage, avec les salles de classe et une dilataion servant d'espace didactique, elles deviennent mixtes au rez supérieur donnant sur la place, avec la salle des maîtres et une entrée possible pour certaines activités publiques. Enfin, elles sont publiques au rez inférieur, avec les salles ACT et la bibliothèque, ayant leurs propres accès indépendants depuis les différents parkings, et étant directement connectées avec la salle de gym ou le réfectoire.



LAISSE BETON

La matérialité reflète cette fonction mixte. L'enveloppe du bâtiment affirme sa vocation publique, et sa relation avec le bâtiment existant de la salle de gym, en affichant un aspect minéral, type béton bouchardé.

L'intérieur est beaucoup plus chaleureux, et varie selon les étages, à travers la couleur et le travail, sur les matériaux pour personnaliser les salles de classe. Jusque dans le détail : si les vestiaires s'affichent le long des murs de classes à l'étage supérieur, ils sont repliés dans une petite salle à l'étage de l'entrée, parfois publique, qui s'ouvre sur la place.

PLACEBO

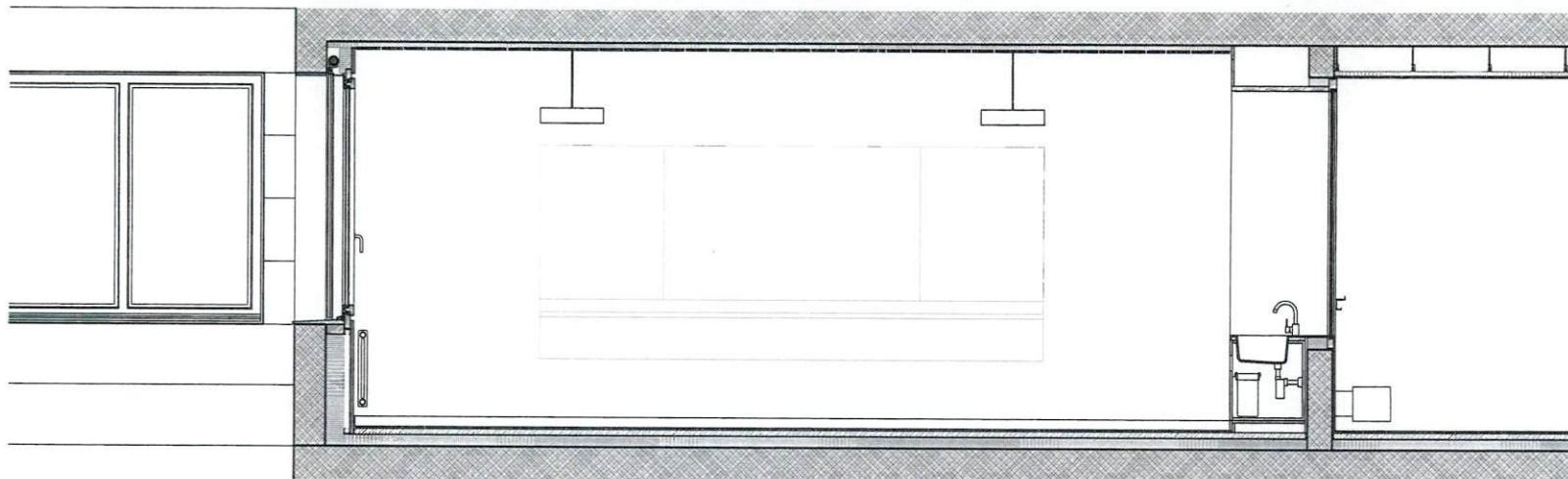
Véritable balcon sur le paysage, la cour de l'école articule et réorganise les différents éléments du site. Greffée sur le réseau principal, se situant au nord de la parcelle, elle devient une place multi usages dès la sonnerie du gong...

Ont pignon sur place l'école et la cantine scolaire. Cette dernière, connectée et donnant en balcon sur le terrain de foot et l'espace de la salle de gym, devient buvette ou espace de rencontre le soir et les week-ends.

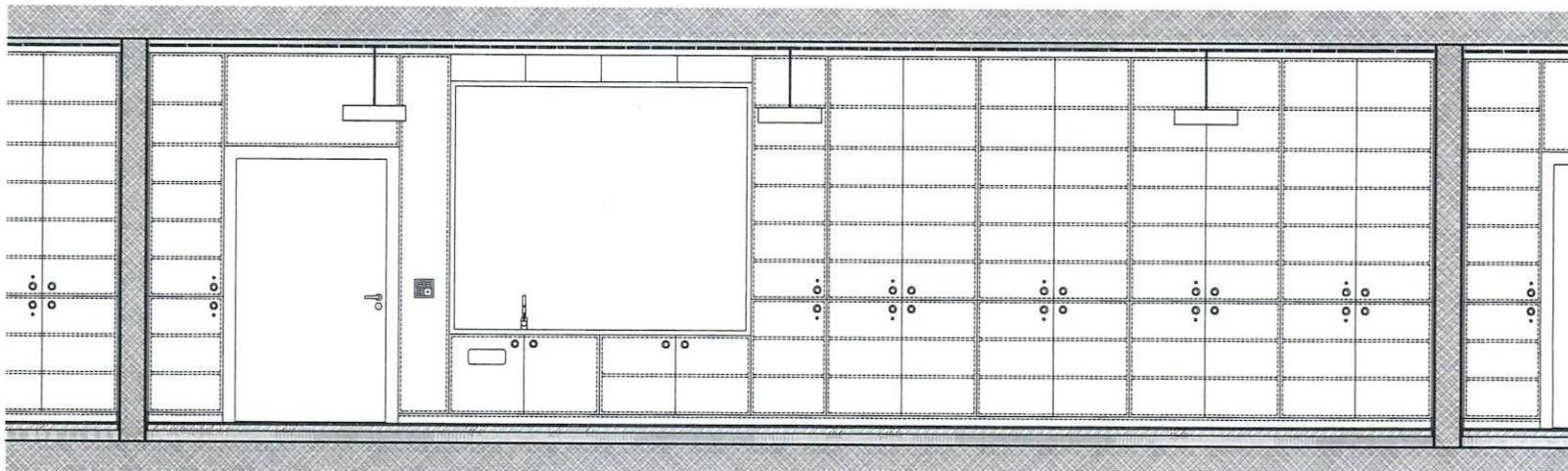
La place est ensuite connectée aux différents parkings redéfinis :

- Le long de la route tout d'abord, les parkings bus et stationnement provisoire pour déposer les enfants, deviennent place blanche dès 17h pour les activités sportives ou culturelles. Si la place potentielle existe pour permettre aux bus de faire demi-tour sur le site, le projet propose plutôt de redonner un maximum de terrain à la nature, repoussant ainsi les manœuvres délicates de bus dans des zones plus sécurisées (à l'est de la rivière direction le Châble, et une boucle dans le village direction Vollèges).

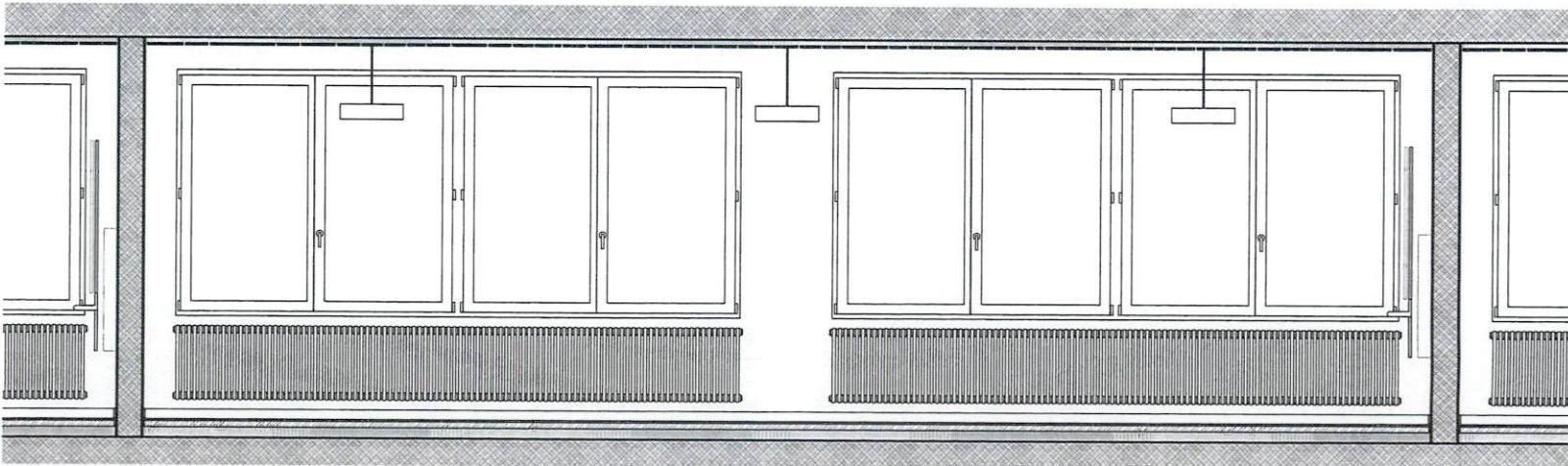
- devant le terrain de foot ensuite, un nouveau parking est aménagé. Profitant aux enseignants la journée, il sert aux différentes activités sportives extrascolaires. Il donne accès à l'entrée principale de la salle de gym, agrandie et connectée directement à l'espace buvette supérieur, ainsi qu'un accès possible à la bibliothèque ou les salles ACT.



coupe / salle de classe / échelle 1/20

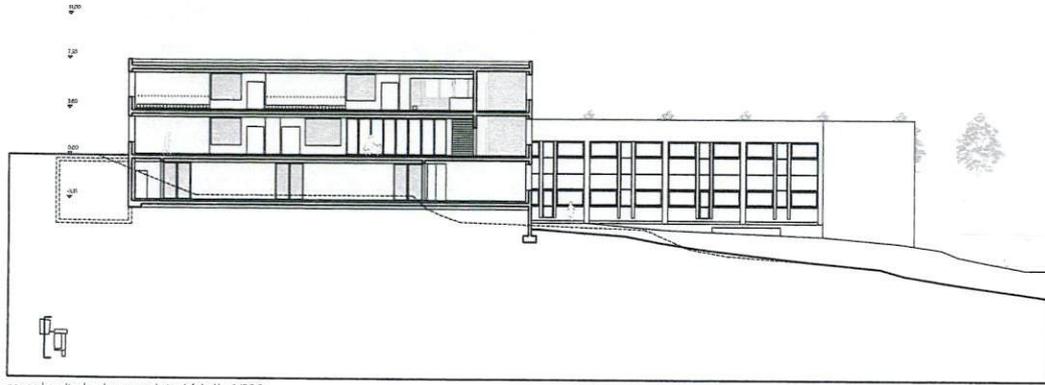


vue face armoires / salle de classe / échelle 1/20

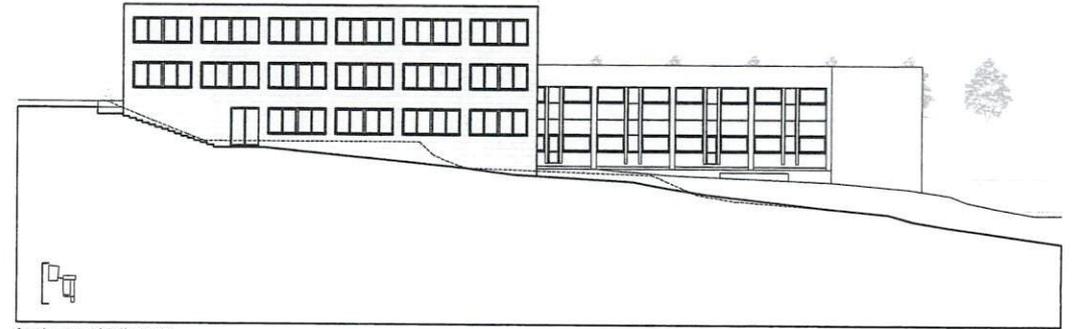


PLACEBO 365

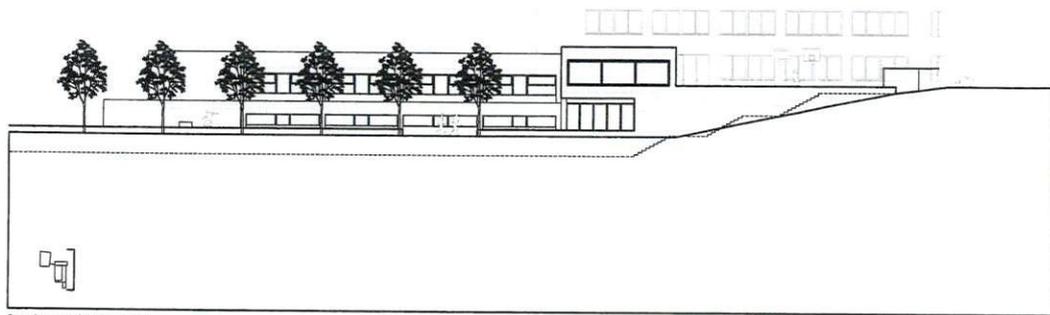
mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à vollèges



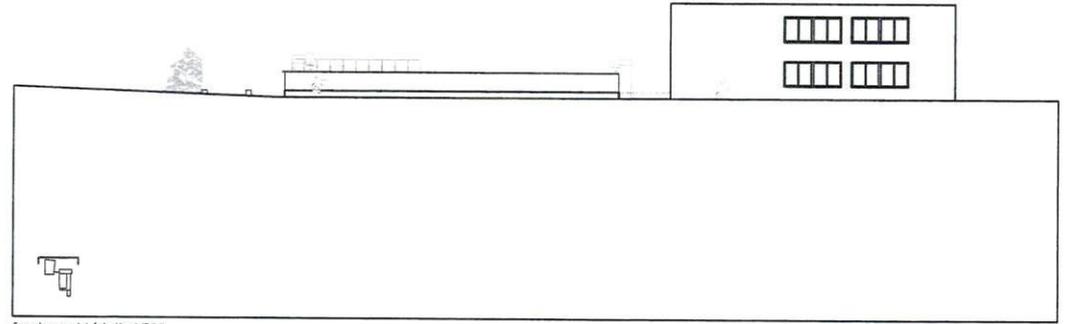
coupe longitudinale sur couloirs / échelle 1/200



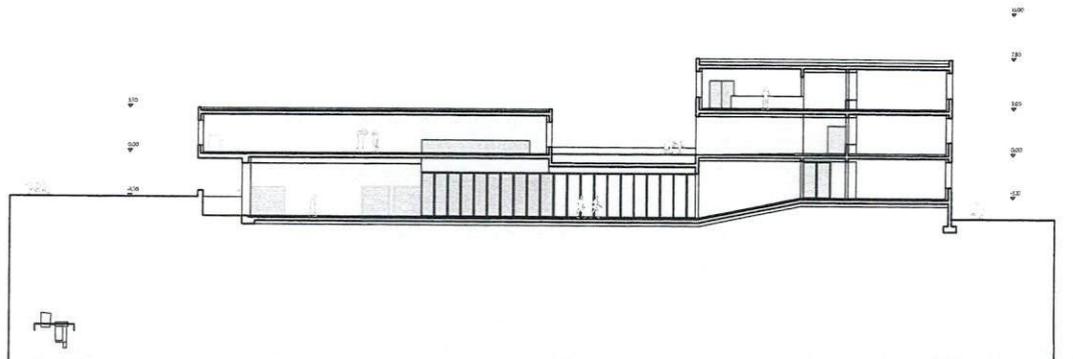
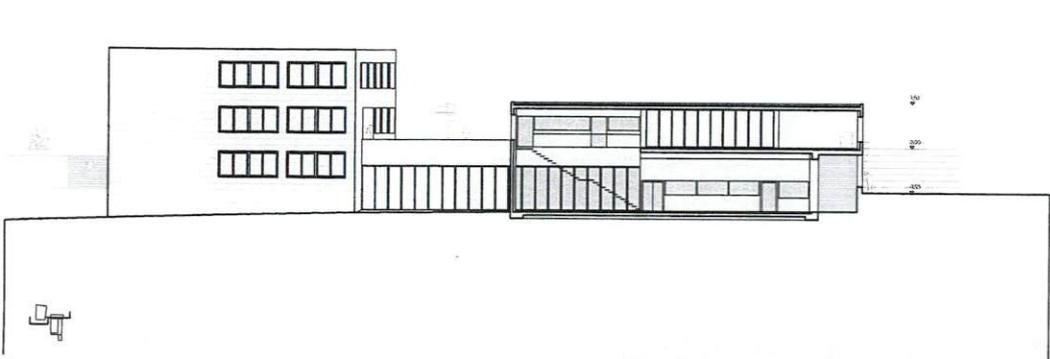
facade ouest / échelle 1/200



facade est / échelle 1/200



facades nord / échelle 1/200



Besse Jean-François, Le Châble

Pile ou Face

Le projet s'implante de manière précise parallèlement à la route cantonale, et dégage une place de dépose généreuse. Cependant, le système n'est pas complètement sécurisé pour les piétons, et l'espace aval majeur de récréation en souffre.

L'articulation entre les deux ailes du complexe est bien maîtrisée par un escalier de liaison à l'échelle de l'ensemble. La proposition de préau couvert sur le bas diminue la qualité du dispositif.

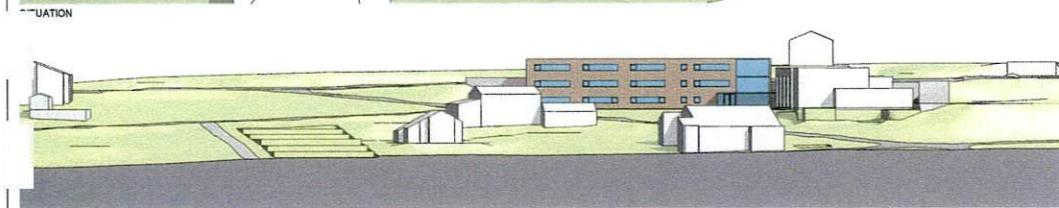
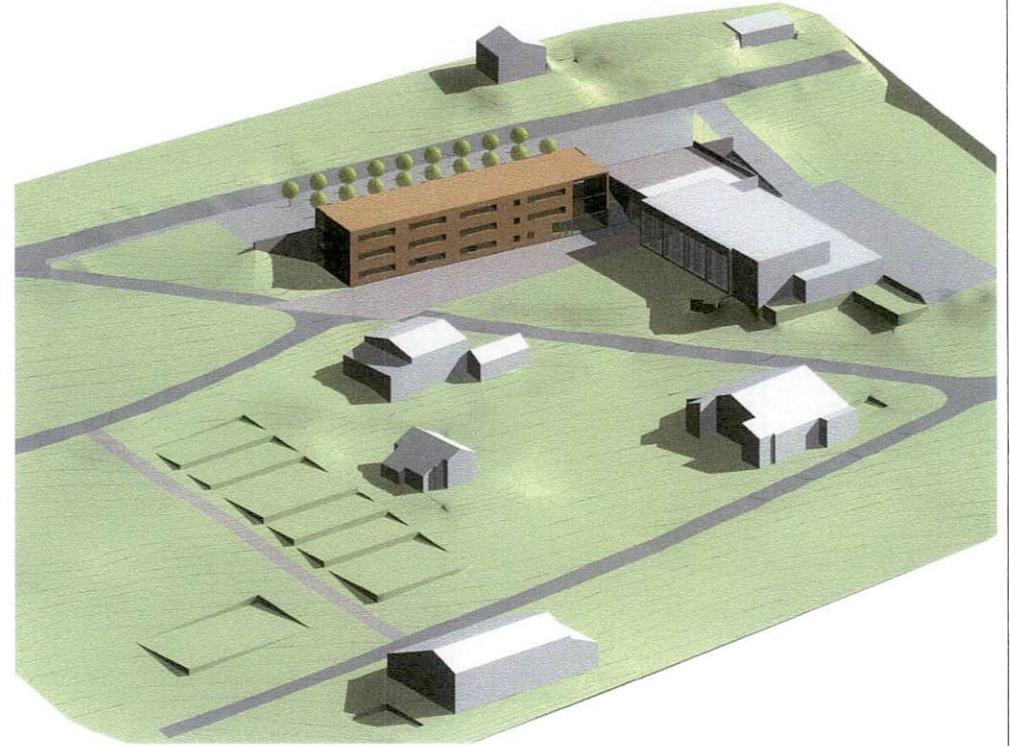
Le fonctionnement de l'ensemble présente quelques problèmes : accès et éclairage du couloir des classes au rez, position de la buvette, pénalisée de plus par la rampe d'accès au parking, accès indépendant à la bibliothèque.

Le système structurel et l'extension en deuxième étape sont convaincants.

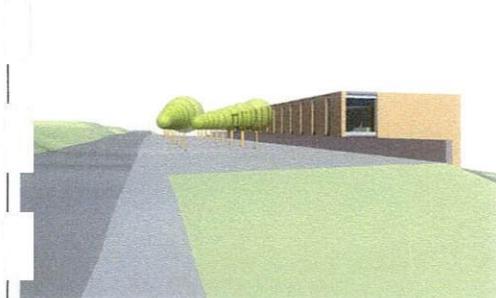
L'expression des façades n'a pas la même clarté. La pertinence de l'implantation des bâtiments est affaiblie par la proposition pour les aménagements extérieurs : éloignement du terrain de basket, remodelage important du terrain pour le parking inférieur.

PILE OU FACE

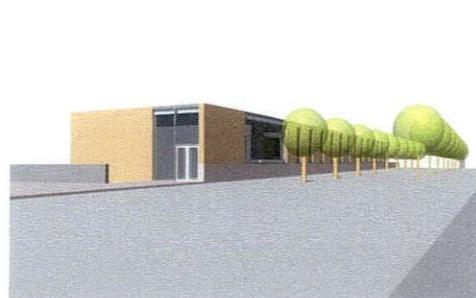
ECOLE DE VOLLEGES
AVRIL 07



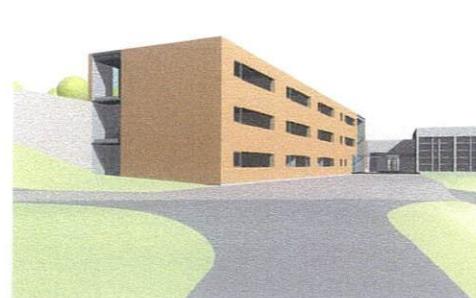
SUD



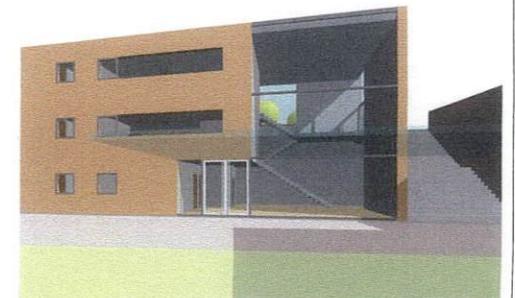
NORD-OUEST



NORD-EST



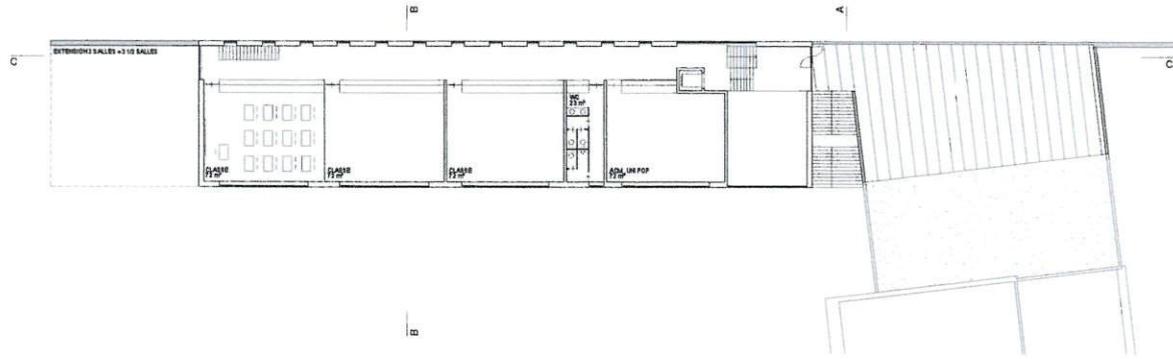
SUD-OUEST



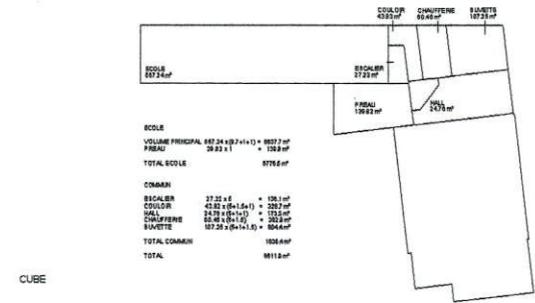
ENTREE

PILE OU FACE

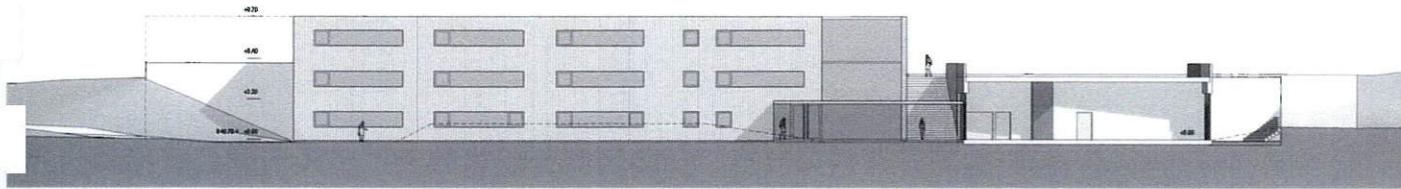
ECOLE DE VOLLEGES
AVRIL 07



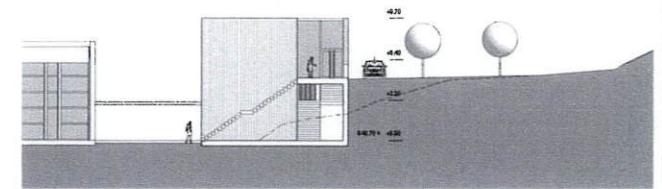
2EME +647.10



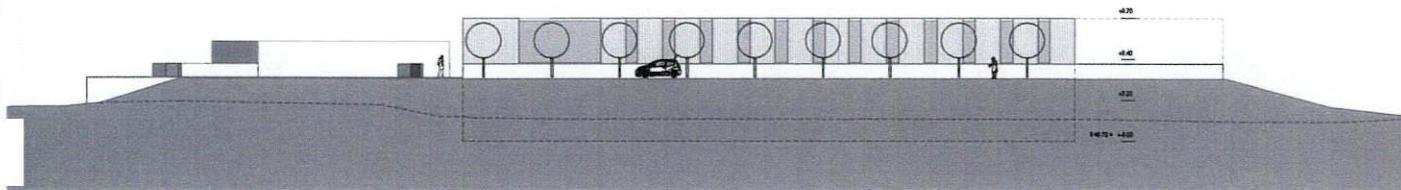
CUBE



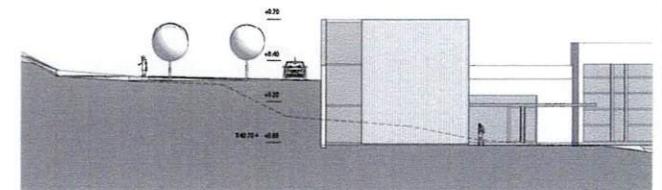
SUD



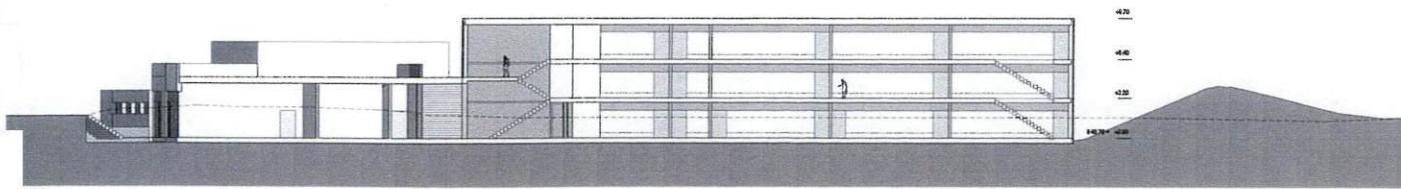
COUPE A - EST



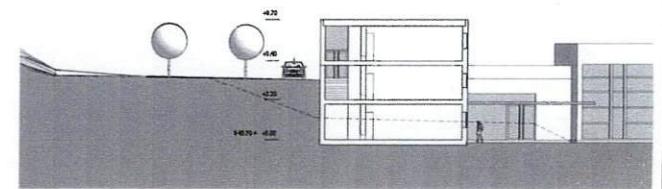
NORD



COUPE B



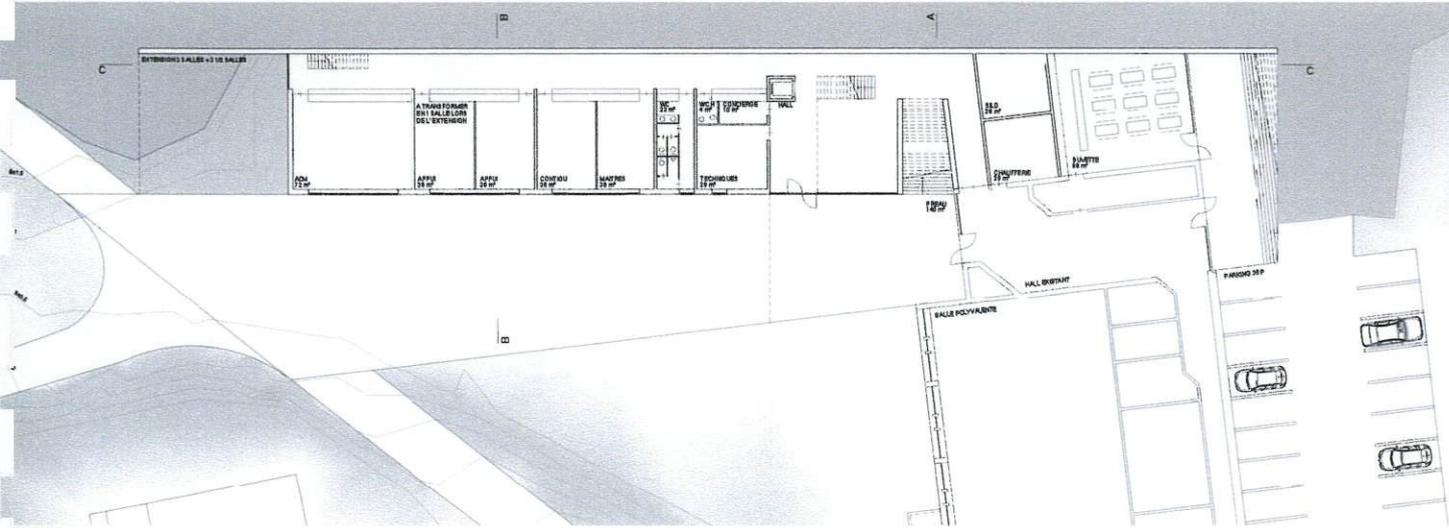
IFE C



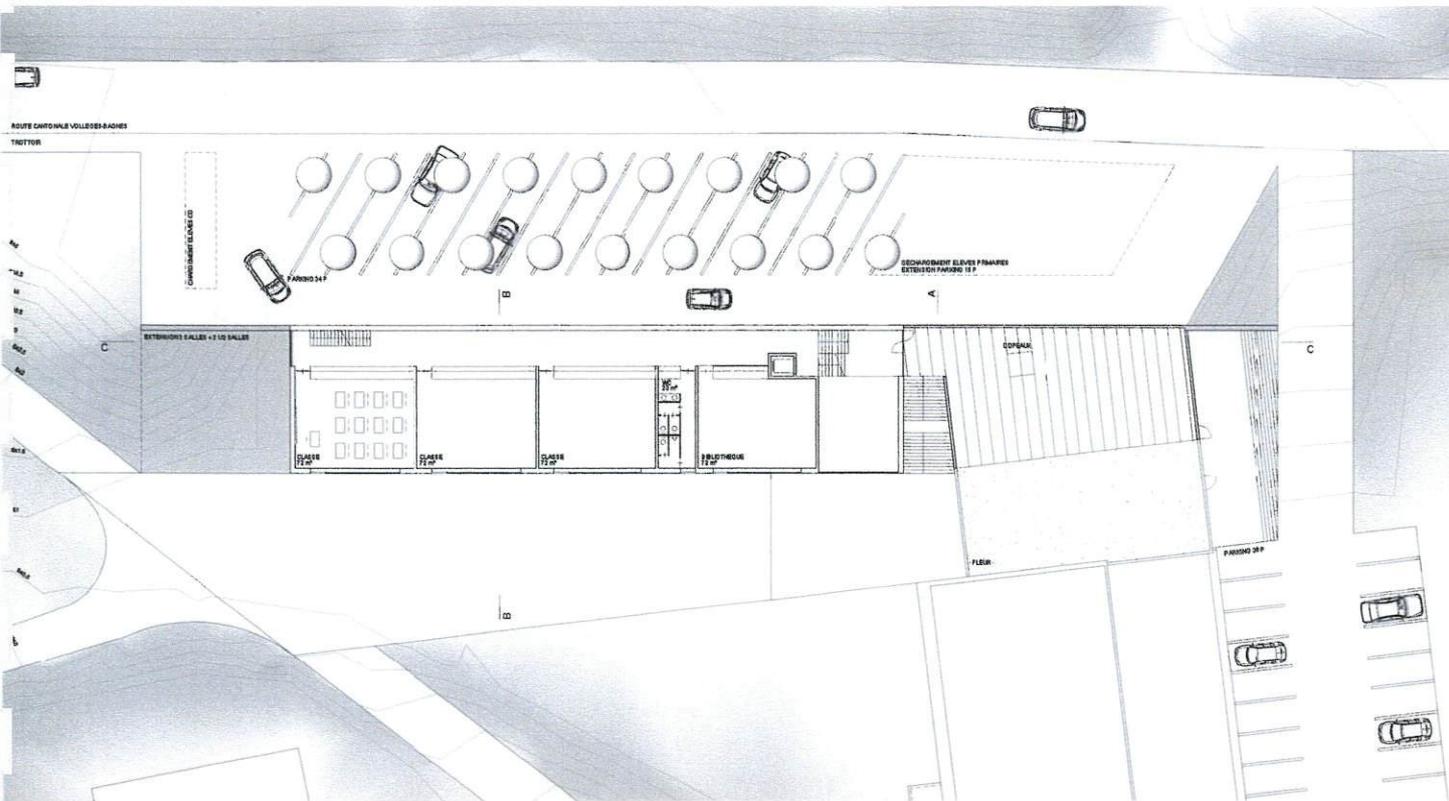
COUPE C

PILE OU FACE

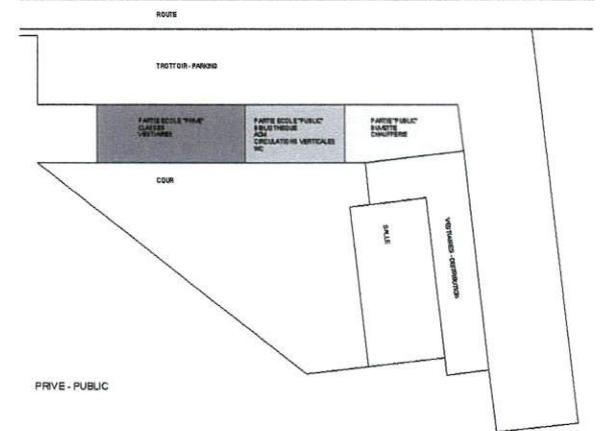
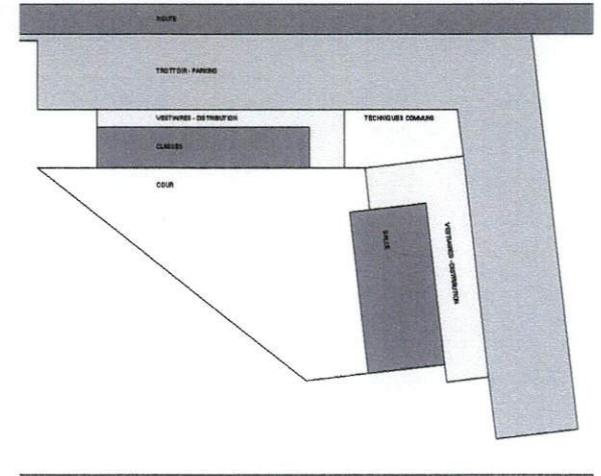
ECOLE DE VOLLEGES
AVRIL 07



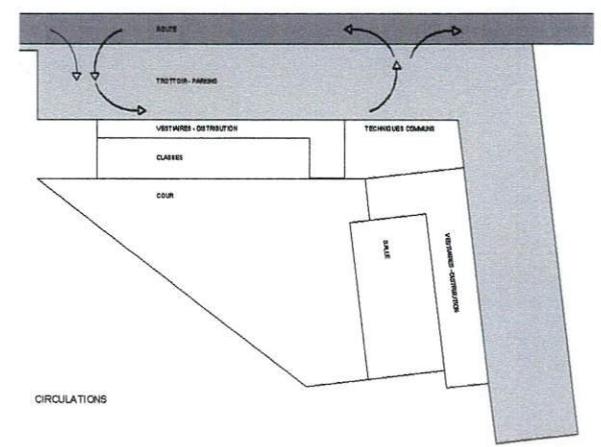
Z +840.70



1ER ETAGE +843.00



PRIVE - PUBLIC



CIRCULATIONS

Darbellay Architectes et associés, Martigny Don Quichotte

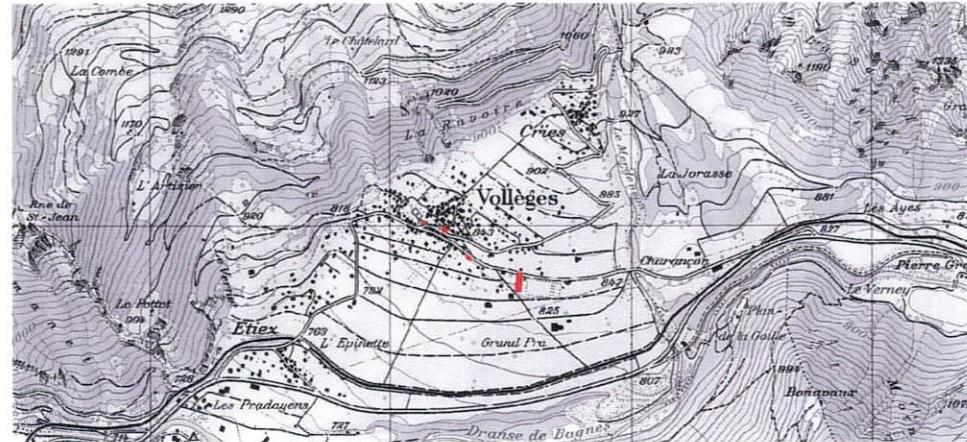
Le nouveau bâtiment s'implante en prolongement de la salle polyvalente, et partiellement au-dessus de celle-ci.

Il crée deux espaces extérieurs, l'un au niveau de la route cantonale, utilisé également comme place de rebroussement, l'autre comme cour de récréation. L'ensemble est compact ; l'école se développe sur cinq niveaux. Pour une école, ce parti n'est pas idéal. Le système distributif est problématique aux niveaux inférieurs.

La position de la buvette est favorable par rapport au terrain de sports, mais génère des conflits avec les autres éléments du programme.

L'expression architecturale est sobre et cohérente, autant dans ses ouvertures que dans sa matérialité.

Le bien-fondé du parti n'est pas pleinement démontré sur le plan de l'économie du projet, et la volumétrie résultante en particulier à l'issue de la deuxième étape.



Situation 1:10'000

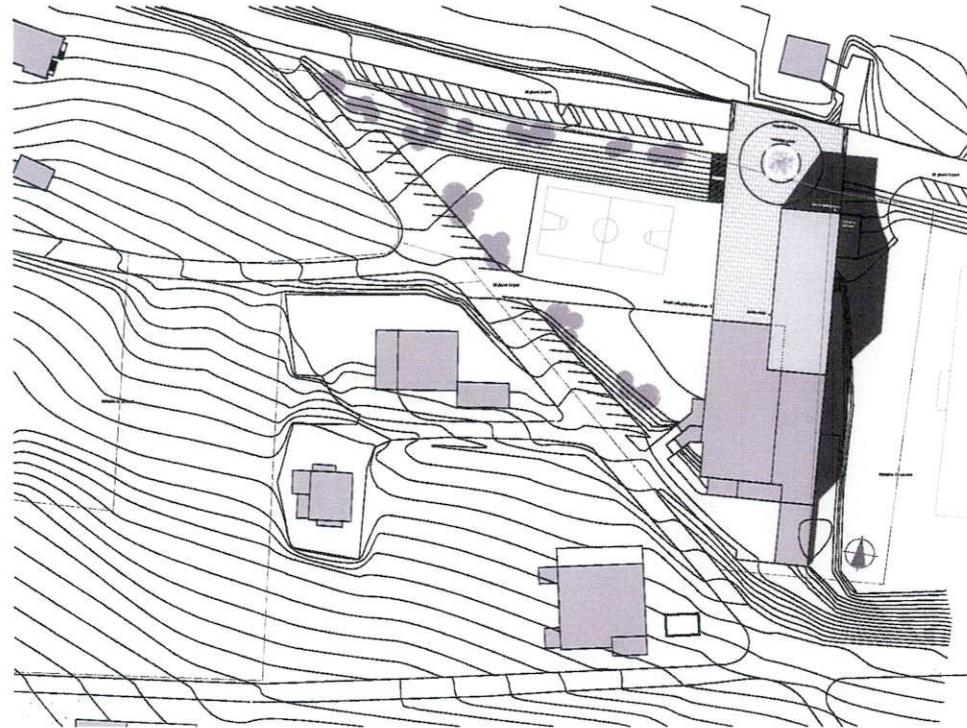
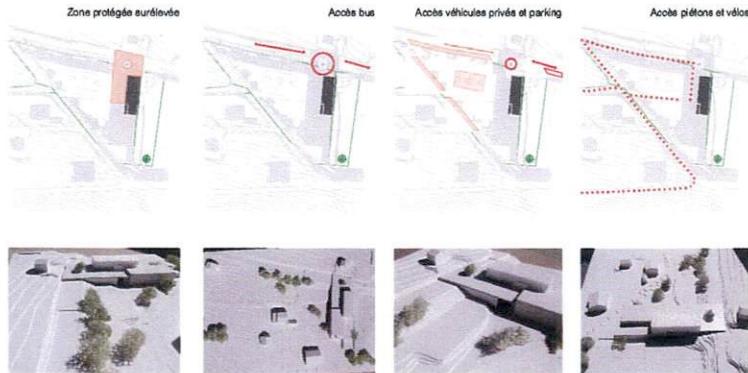
Située sur un cône de déjection, Volleges se développe de manière régulière, tant du point de vue urbain que démographique. Son centre historique, marqué par l'Eglise et la Maison de Commune, rayonne sur le reste du territoire où s'inscrivent les étapes successives de l'évolution du village.

La nouvelle école, attachée à la salle polyvalente contribue au développement naturel de la commune. Ce bâtiment représentatif, tel une borne ou un phare, témoigne de l'évolution urbaine sur le territoire comme l'avait fait en son temps, l'ancienne école.

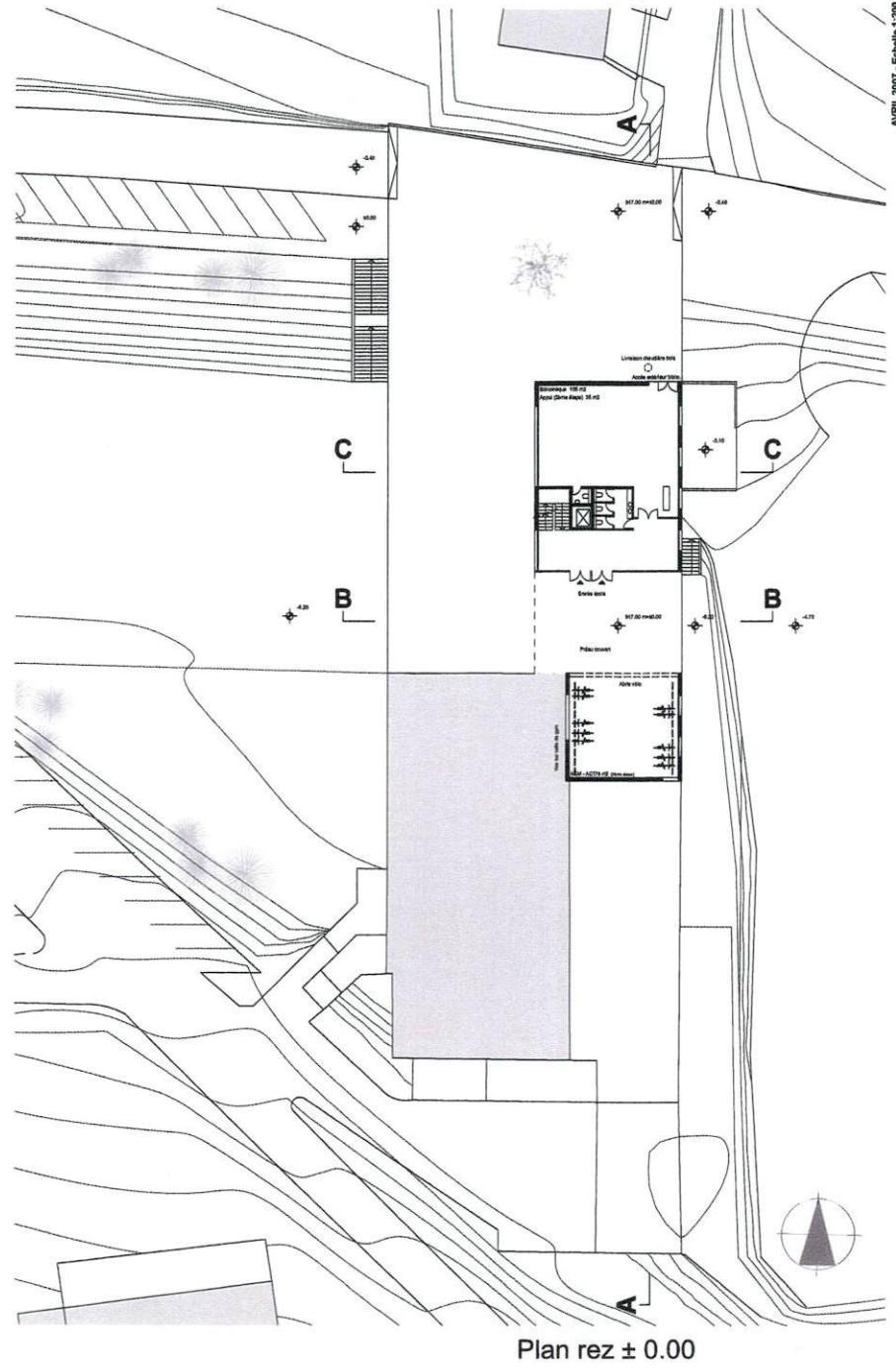
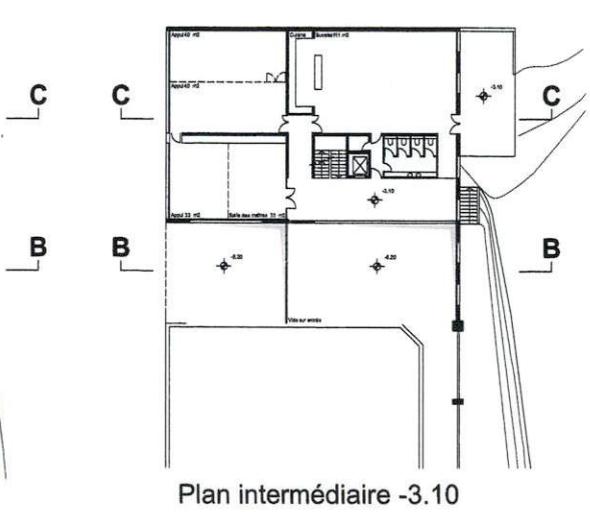
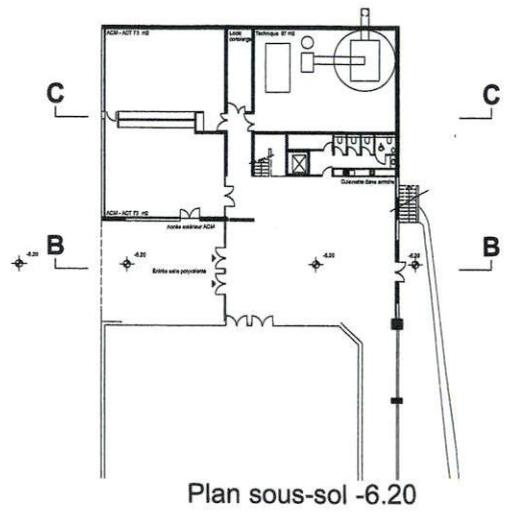
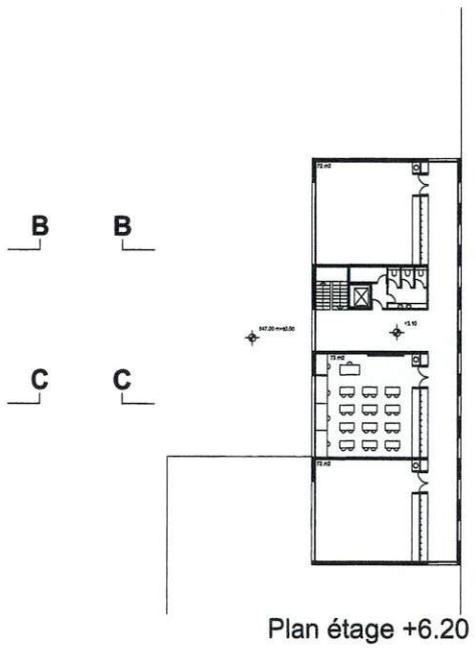
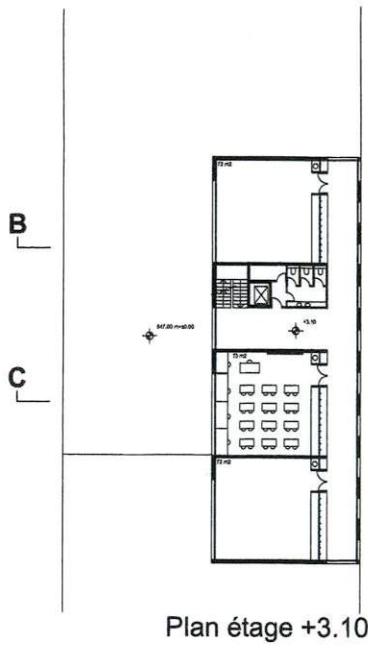
Le projet se distingue par un grand parvis qui rassemble la salle polyvalente existante et le nouveau groupe scolaire, accueillant sur une surface unie le flux incessant des bus, des voitures privées ainsi que les piétons et les vélos. Cette zone, sécurisée par une légère différence de niveau se singularise par l'utilisation d'un matériau historique et représentatif du lieu, les dalles de Volleges. La matérialité géographique et topographique s'exprime aussi en façade avec un rappel de cet élément emblématique sur les parties pleines.

Les zones publiques du programme, la bibliothèque et la salle ACM, se trouvent au niveau des accès à l'école. Les deux étages de classes, situés au-dessus du rez-de-chaussée, confèrent à l'ensemble une dimension humaine, propre aux élèves. Les locaux restant se situent au-dessous du niveau de la route et participe à la réorganisation de l'entrée de la salle polyvalente. Trois salles de classes supplémentaires, sur un troisième étage, viennent compléter le projet lors de la deuxième étape. Dans une économie de moyens, la salle ACM remplacera le parc à vélo au rez-de-chaussée.

En réponse aux préoccupations actuelles, ce projet cherche à concilier dans une même enveloppe, les réalités sociales du moment, les besoins sociaux, sportifs et culturels de la Commune et les contraintes fonctionnelles d'un lieu de rassemblement et de connaissance.

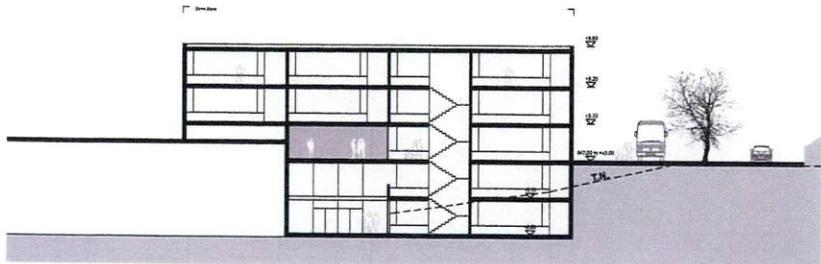


Situation 1:500

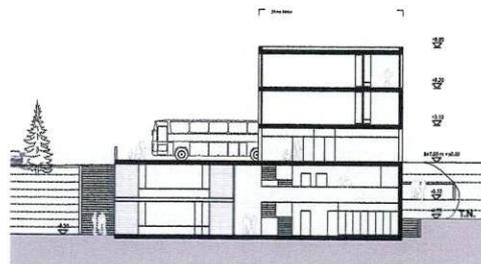


AVRIL 2007 - Echelle 1:200

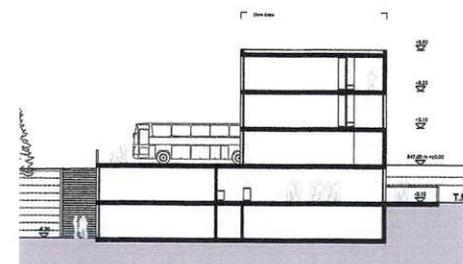
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE - VOLLEGES "DON QUICHOTTE"



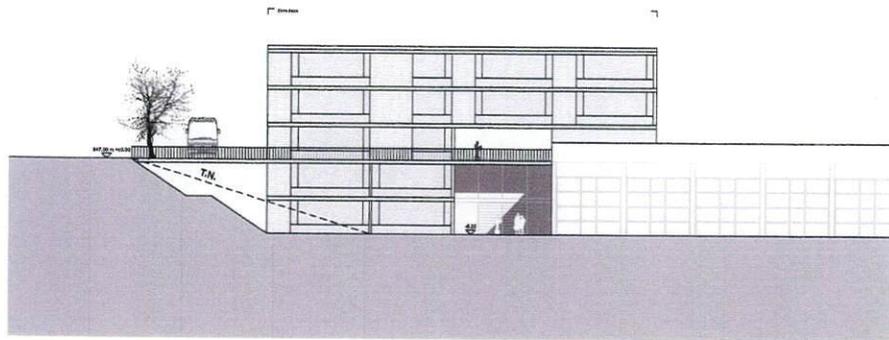
Coupe A-A



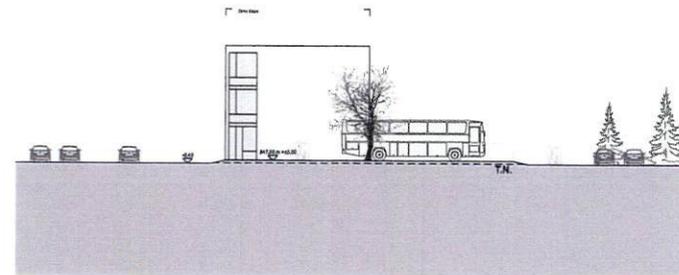
Coupe B-B



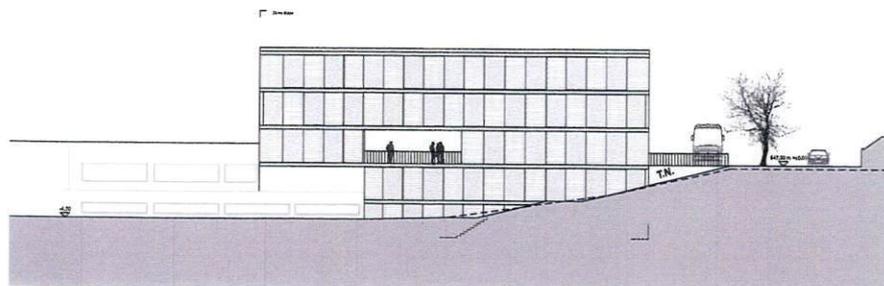
Coupe C-C



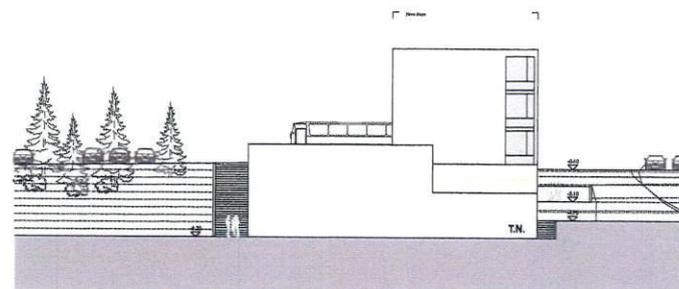
Elévation OUEST



Elévation NORD



Elévation EST



Elévation SUD

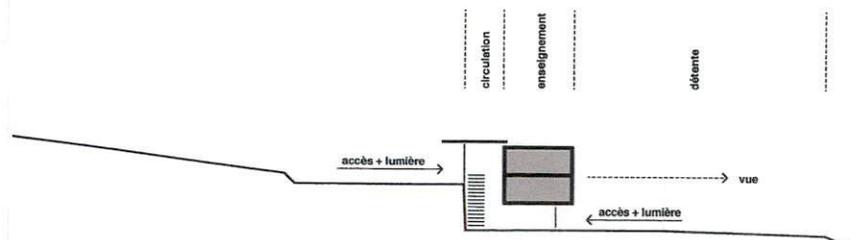
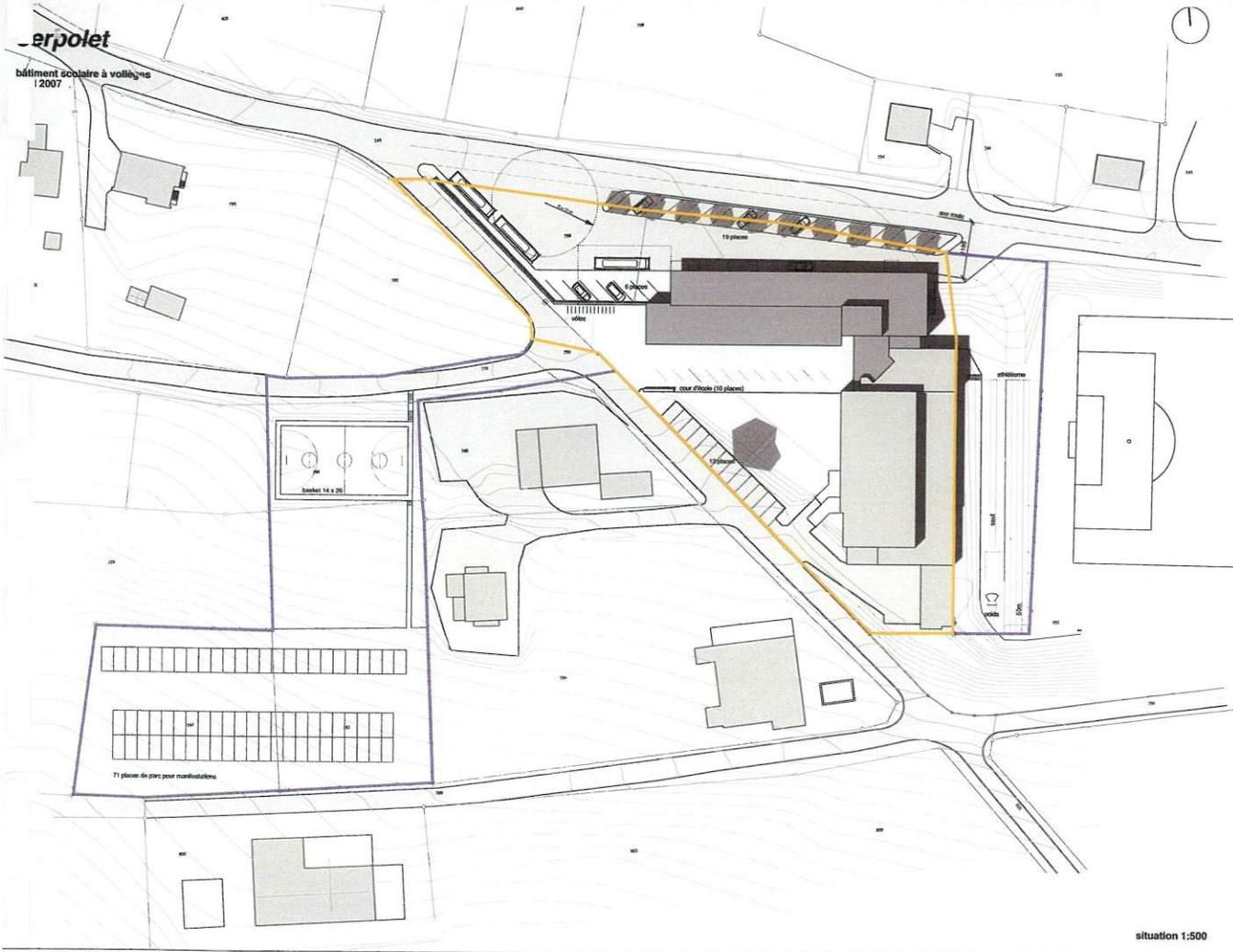
Par son implantation perpendiculairement à la salle polyvalente, le nouveau bâtiment dégage un espace d'accueil véhicules généreux, ceci au détriment de l'espace inférieur du préau, péjoré encore par le maintien des places de parc existantes. L'absence de liaison extérieure entre les niveaux haut/bas est regrettable, une bonne partie des élèves étant déposée sur le haut du site.

Le groupe d'experts relève de grandes qualités dans le fonctionnement intérieur, le travail en coupe, et les espaces publics de la buvette et de la bibliothèque.

L'expression des façades et la volumétrie générant notamment un beau préau couvert au rez, sont séduisants, nonobstant certaines « excroissances » volumétriques peu compréhensibles.

L'extension n'est malheureusement pas à la hauteur de la première étape (volumétrie, implantation, fonctionnement).

Le projet est efficace et économique pour le bâtiment. Les espaces extérieurs ne font pas l'objet du même soin : éloignement du terrain de sports, manque de hiérarchisation des espaces, traitement de la cour d'école.



Une école, deux niveaux d'entrée, deux apports de lumière, vertical et horizontal, derrière et dessous le volume en bois des salles de classes, réunis par le vide des escaliers, le long du mur de soutènement.

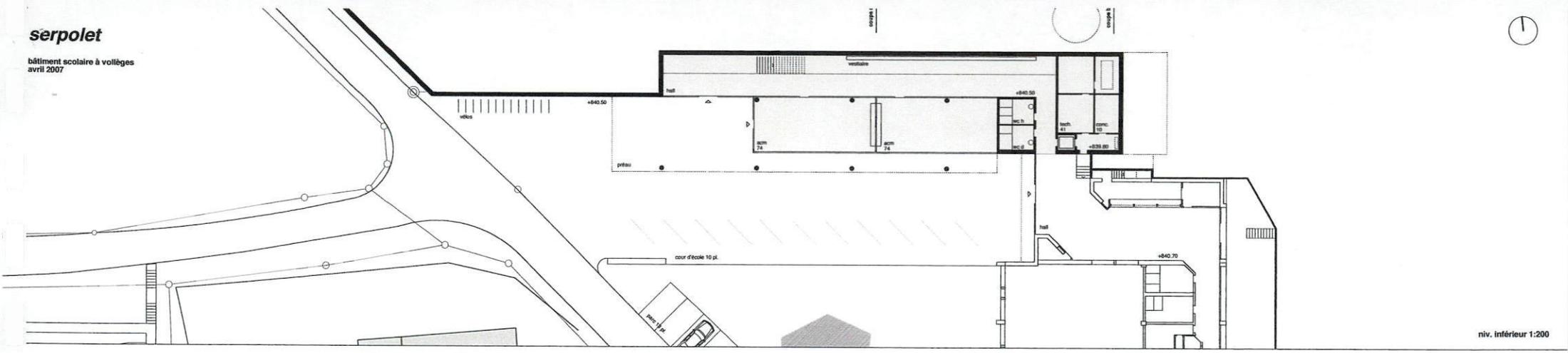
Un noyau technique vertical comme articulation, les niveaux réguliers de l'école qui s'ouvrent vers le sud, le niveau de la buvette qui regarde le match de foot, la bibliothèque indépendante, en liaison avec l'école.

Une esplanade pour les bus et les voitures au nord. Un préau et une esplanade protégés pour les enfants au sud.

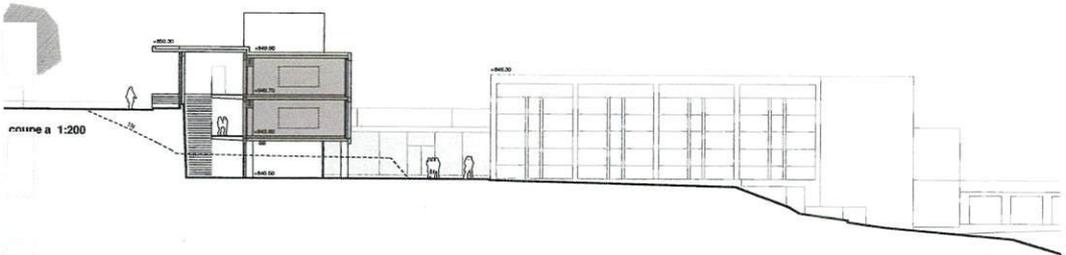
La deuxième étape est un volume en bois posé sur le bord de l'esplanade nord, raccordé sur l'espace des circulations.

serpolet

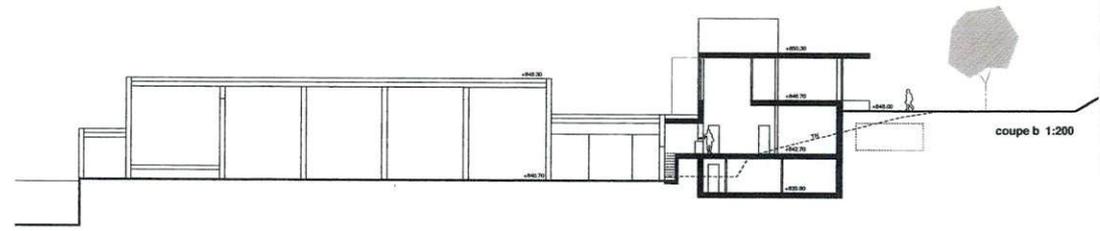
bâtiment scolaire à vollèges
avril 2007



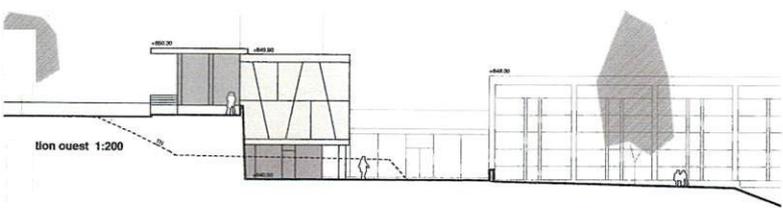
niv. inférieur 1:200



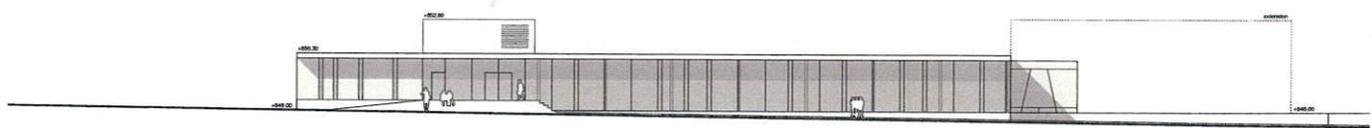
coupe a 1:200



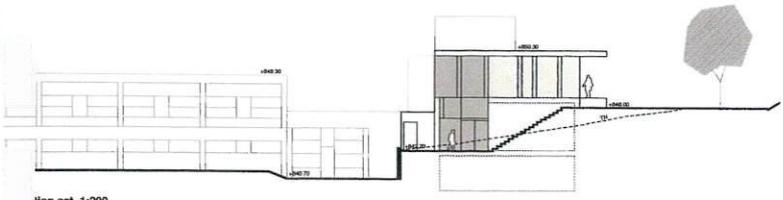
coupe b 1:200



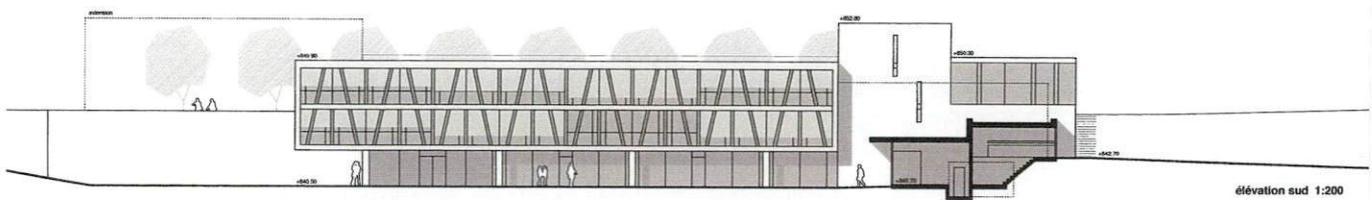
élévation ouest 1:200



élévation nord 1:200



élévation est 1:200



élévation sud 1:200

Le projet, sur deux niveaux, propose une implantation sur la totalité de la limite amont de la parcelle. Deux espaces sont générés : une cour de récréation, côté ouest, le terrain de basket et le préau couvert à l'est. Le faible impact volumétrique côté route cantonale est apprécié.

Malgré une volumétrie et une expression architecturale à priori séduisantes, le projet souffre de trop de problèmes fonctionnels : l'implantation des espaces servis et servants n'est pas admissible : aération des salles de classe, surchauffe sous les verrières, bruit. Les classes de l'étage supérieur ne bénéficient pas de vestiaires et de communication directe entre elles. Les salles d'appui sont mal distribuées. La position de la buvette, en contrebas, prétérite son éclairage naturel et sa relation au terrain de sports.

L'organisation des arrêts de bus et des déposes d'élèves ne sont pas résolus sur le plan de la sécurité, et impliquent de rentrer dans le bâtiment pour accéder à la cour inférieure, aucune liaison extérieure directe n'étant proposée entre le haut/bas de la parcelle.

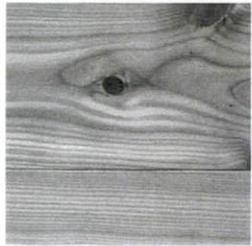
mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à Volèges

MATERIAUX ET ATMOSPHERE

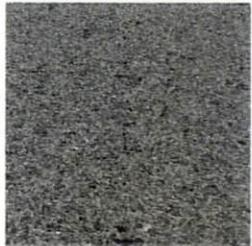
Les matériaux reflètent le lieu.



béton d'ardoise



bois de mélèze

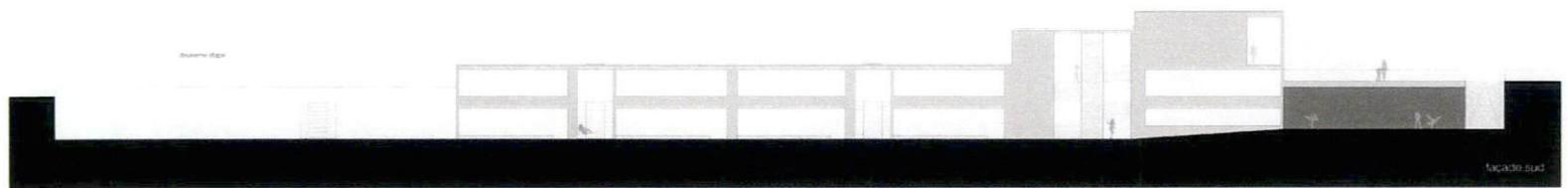
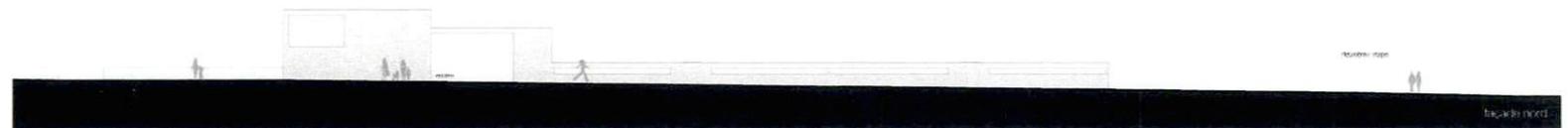
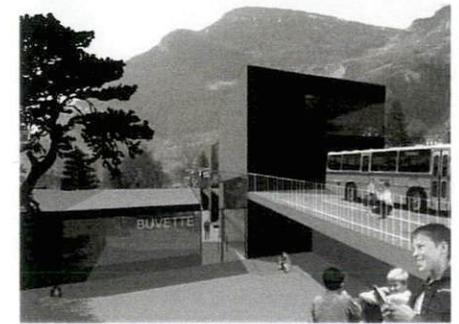
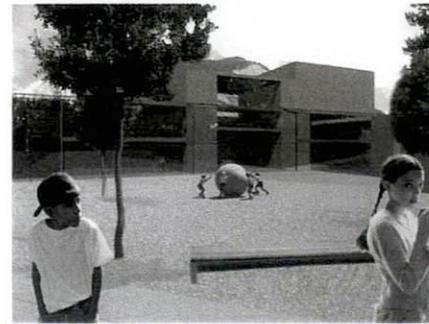


gravier de la Dranse



plantation de bouleau

citadelle



CONCEPT ET PROJET

"Les constructions scolaires doivent être simples et adaptées pour une grande liberté d'utilisation. L'enfant ne demande pas de luxe, mais de l'espace.

Une architecture vivante, en harmonie avec la nature"
1952, Alfred Roth, architecte visionnaire

Un nouveau centre scolaire et sportif.
Une citadelle de formation basée sur les principes d'écologie et de développement durable, une certaine idée de la société : la construction d'une école est un projet de société.

L'intention est de concevoir une école spontanément lumineuse. La circulation se fait en avant du bâtiment et unifie les volumes du site, permettant un dialogue direct avec l'environnement naturel.
Le hall d'entrée représente la convergence des accès.

citadelle



mandat d'étude parallèle pour la construction d'un bâtiment scolaire à Volèges

SITE ET TOPOGRAPHIE

Sur le versant ensoleillé de la vallée, le site borde le village.

L'école est orientée plein sud afin de bénéficier de la lumière, de la chaleur solaire et de la vue sur le cirque montagneux.

Le nouveau complexe scolaire profite de la topographie accidentée de la parcelle à disposition pour s'implanter.

Sans être détaché du village, le site reçoit de l'intervention architecturale et paysagère son caractère singulier, son ambiance propre.

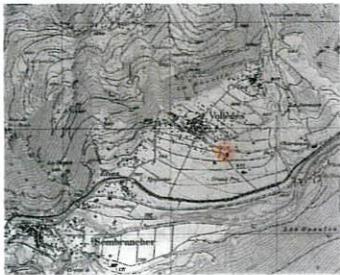
S'il reste principalement destiné à sa fonction scolaire, le bâtiment voit son usage s'étendre à la vie associative et festive du village entier.

L'école est un fragment de ville dans le territoire, sans devenir insulaire. Le nouveau complexe est composé d'une grande rue, des petites places, d'un square, des terrains de sport, de jeux, etc.

Une certaine densité, sans éparpillement.

Une nouvelle identité pour l'école du village.

Pour les enfants, vivre dans une cité miniature.



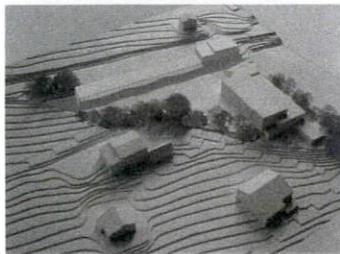
AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET PARKINGS

Les différents préaux se différencient par leurs matérialisations et leurs niveaux :

- le préau couvert et sa continuation directe avec la grande rue verte
- le préau des sports asphalté et son terrain de basket
- le jardin herbeux avec jardin potager pour les élèves
- la cour de gravier et ses boulots

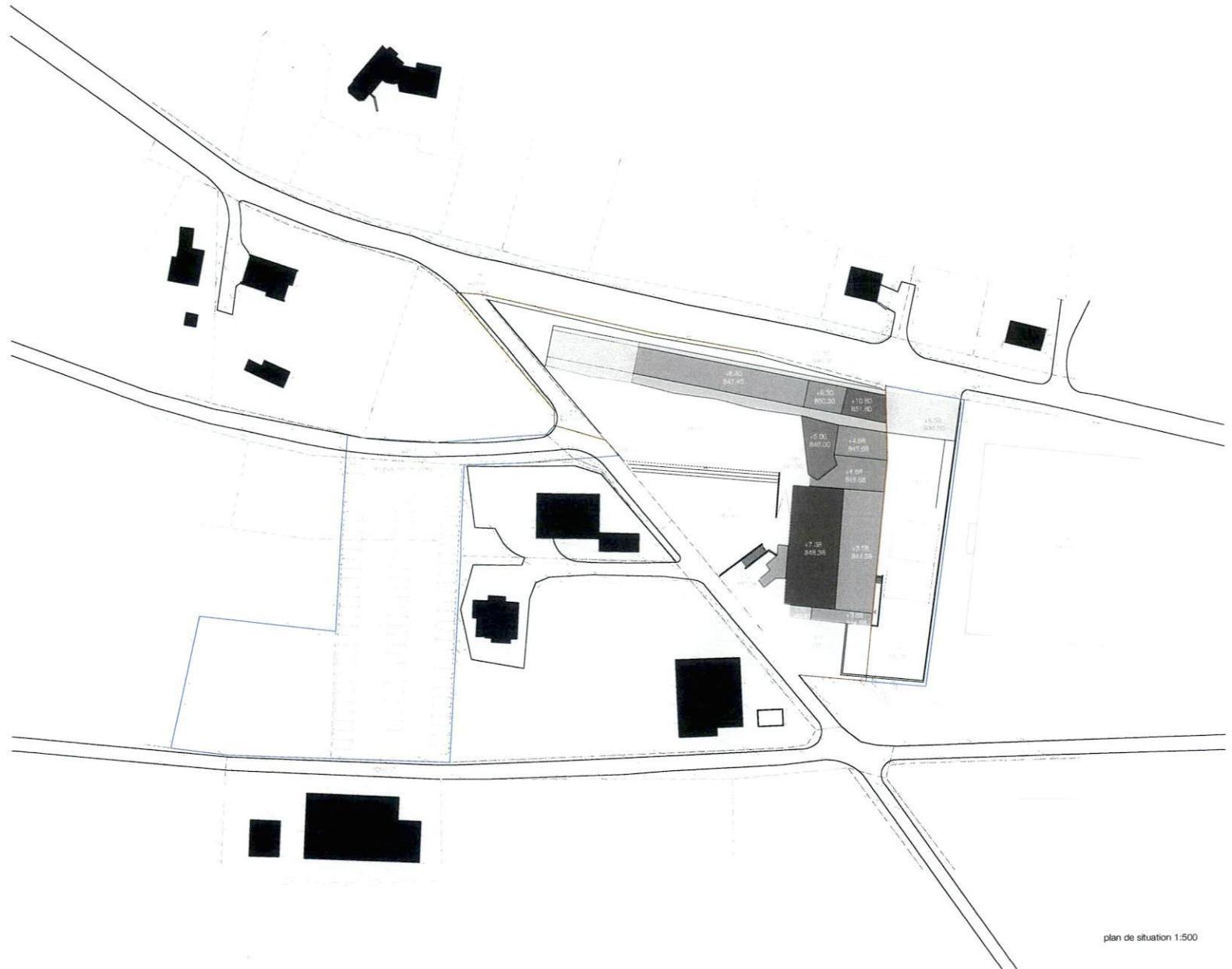
Les parcelles 762, 766, 767 sont utilisées pour des parkings occasionnels; des grilles herbeuses perméables maintiennent la naturalité du sol.

La plupart du temps, cet espace reste un pré incliné, dégagé sur le paysage.



Légende:

- périmètre constructible
- périmètre des aménagements extérieurs
- - - limite des parcelles



Savioz Laurent architecte Sàrl

Pourquoi les moutons ne rétrécissent quand il pleut

Le nouveau bâtiment s'implante de manière ponctuelle et naturelle à l'ouest de la parcelle, dégagant un généreux espace de référence sur la partie inférieure du site, le préau. Sur la partie haute, le dispositif de dépose, à l'échelle du lieu, est habilement dessiné et propose une délimitation claire entre véhicules et piétons. Un grand escalier extérieur permet de relier cet espace au préau, qui devient l'élément unificateur et distributif du complexe. Sur son pourtour s'organisent les accès. Leur relation est assurée par une liaison couverte et ouverte sur un côté. L'accès indépendant de la classe act/acm n'est pas résolu, celle-ci devrait également trouver place au rez inférieur et suivre la même logique. L'intégration de la surface de sport sur le préau est judicieuse.

L'école s'organise comme une grande « maison », à l'image de l'école existante de Vollèges. Une entrée secondaire sur rue offre la possibilité d'accès aux classes par les enseignants, ou de sortie directe par les élèves et renforce la perception du bâtiment public depuis le centre du village.

A l'intérieur, les classes s'organisent dans les 4 angles du bâtiment, proposant des double-orientations, et un apport de lumière naturelle diversifié. Le système de circulation intérieure à plusieurs orientations est rationnel et à l'échelle de l'école avec de courtes distances de couloirs, des relations de proximité entre les classes et des percées visuelles variées.

Par la disposition de percements répétitifs, avec quelques exceptions subtiles, les façades unitaires sont en cohérence avec le

parti choisi. Si les différentes géométries du bâtiment peuvent présenter un certain intérêt, elles méritent d'être précisées afin d'améliorer la volumétrie et la composition de l'ensemble.

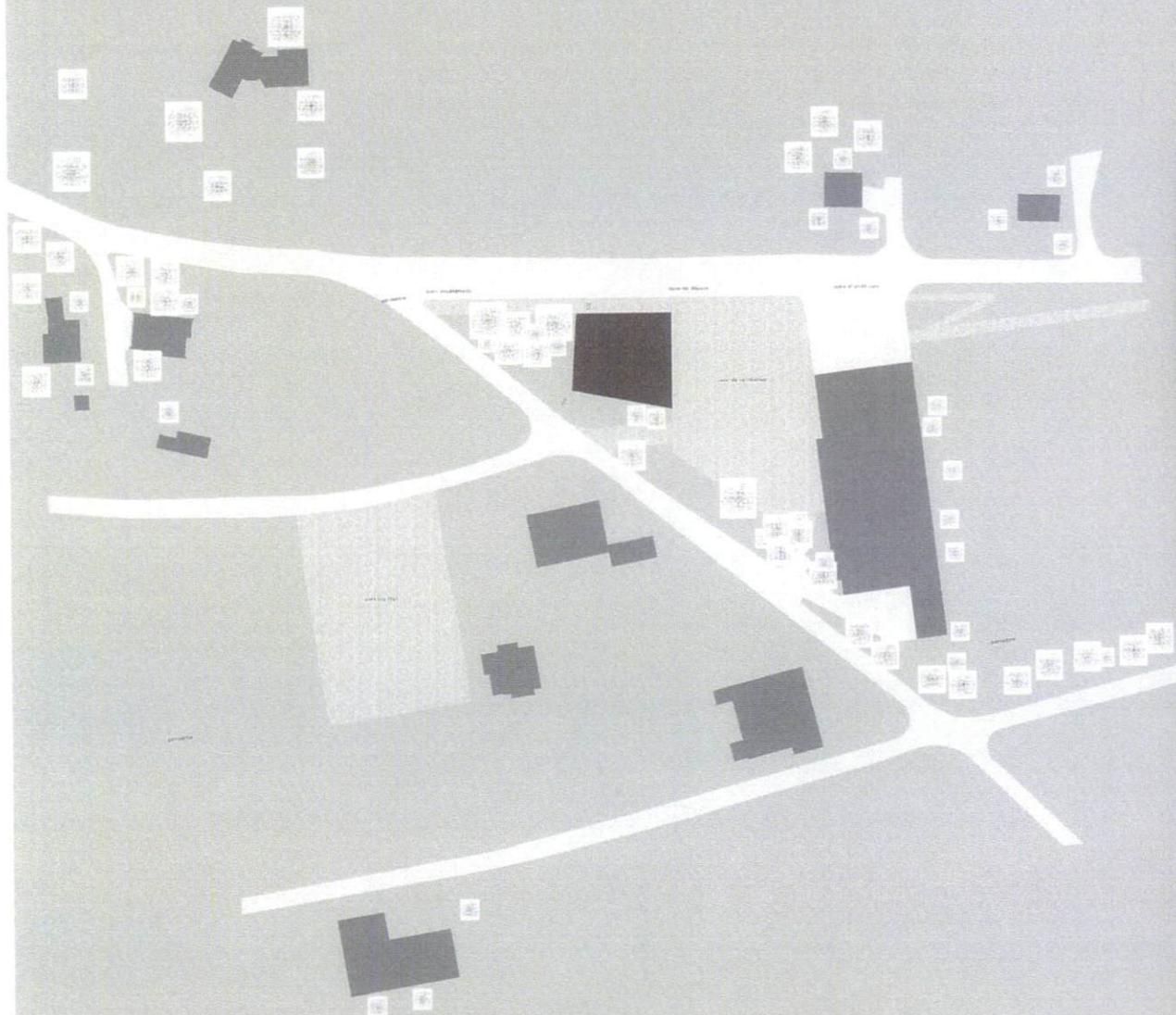
La position de la buvette et sa relation au terrain de sport et au préau sont convaincantes. La relation fonctionnelle avec la cuisine existante doit encore être précisée.

L'extension propose un étage supplémentaire. Dans ce sens, la nature et la forme de la toiture devront être en cohérence avec ce parti.

De manière générale, le projet est rationnel et économique et présente une grande cohérence et qualité, tant au niveau des espaces extérieurs et leurs relations au contexte existant qu'au niveau fonctionnel et architectural.

pourquoi les moutons ne rétrécissent pas quand il pleut ?

commune de voltèges
mandat d'étude préalable pour
la construction d'un bâtiment scolaire
11.04.07



situation 1/500

implantation, volumétrie et espaces extérieurs

le nouveau bâtiment scolaire s'implante à l'ouest de la parcelle cadastrale, croisé avec le bâtiment de la salle polyvalente au niveau regard de référence qui structure le cœur de l'école.

de cette place libre de fond d'école, l'on se déplace vers différents volumes de bâtiments de site : la salle de gymnastique polyvalente, l'ancien gymnase et la salle de sport, au regard respectif le long de la route d'accès pour de venir l'école à la salle de sport, on y trouve un espace qui assure à la partie supérieure de son implantation avec les enseignants.

cette délimitation crée des espaces portés de parer aux besoins de la commune, tout en respectant les règles de l'urbanisme.

typologie, fonctionnement et circulations

le bâtiment principal d'enseignement sur trois étages, à chaque étage et traversé quatre classes ouvertes sur deux façades.

Près de ce tronçon principal, on trouve par un premier bâtiment existant, un espace de jeu, d'un étage, qui constitue la salle de sport de la commune. Il constitue les locaux de la cantine à l'ouest et la nouvelle salle de sport.

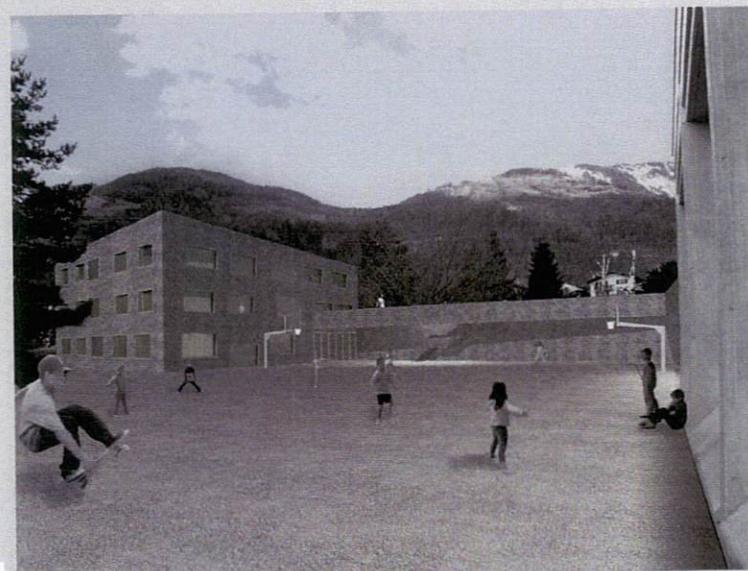
Les volumes qui occupent ce site à l'ouest, s'ouvrent directement sur la route depuis la route d'accès. Les volumes principaux de l'école s'ouvrent sur la route principale pour donner les entrées.

construction, économie et écologie

Les bâtiments scolaires et de leur supports sont réalisés de manière économique tout en respectant les règles de la construction qui s'appliquent à l'école.

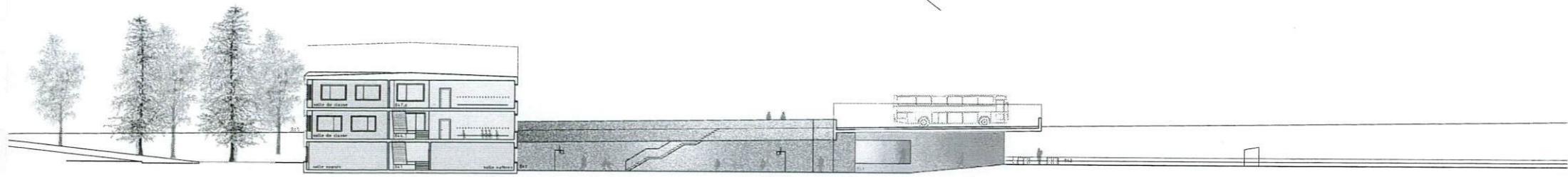
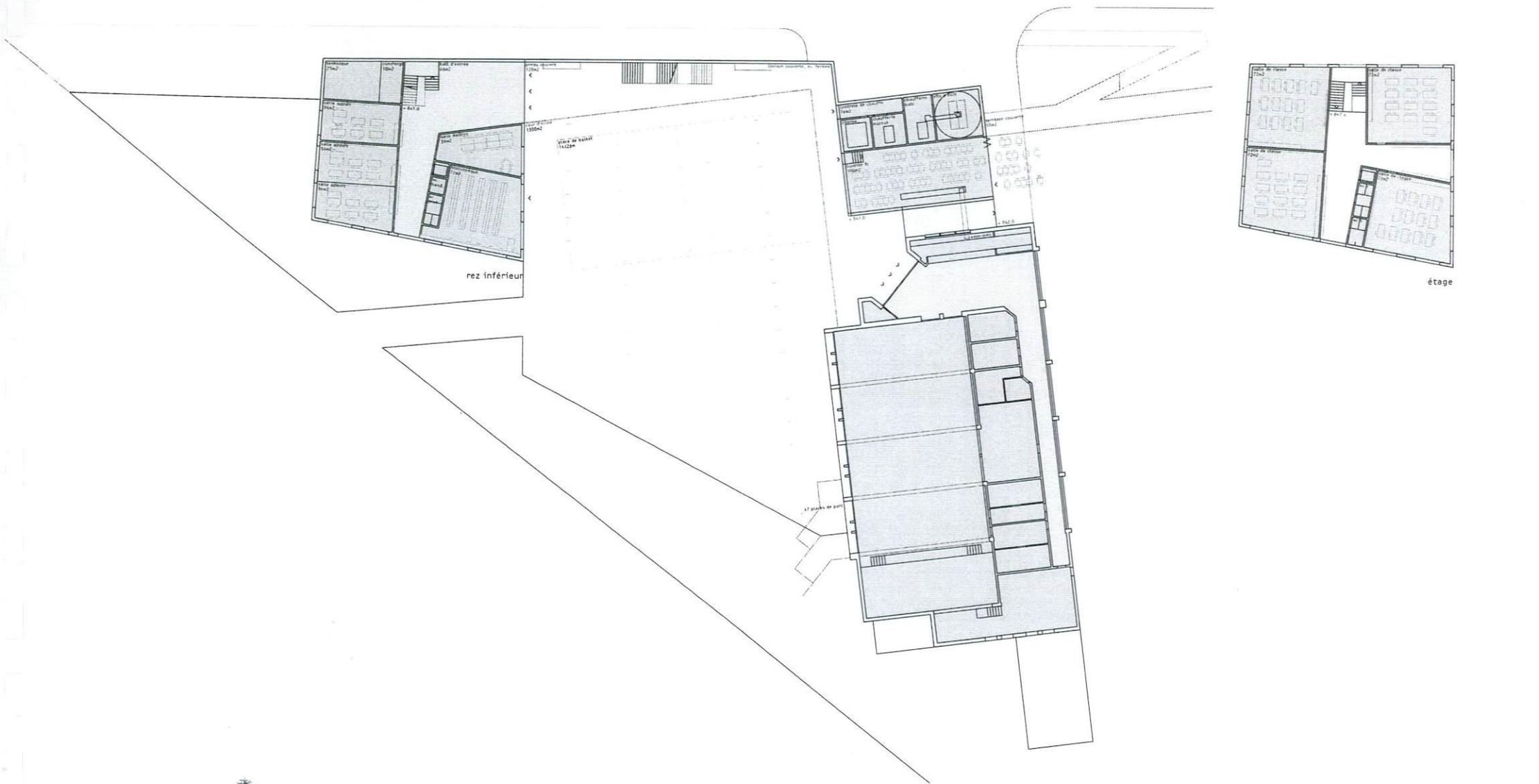
Dans un souci de développement durable, la construction sera effectuée à l'aide de matériaux naturels et recyclés et en respectant les règles de l'urbanisme.

En outre, les bâtiments respectent les règles de l'urbanisme, pour un confort accru et une consommation énergétique réduite.



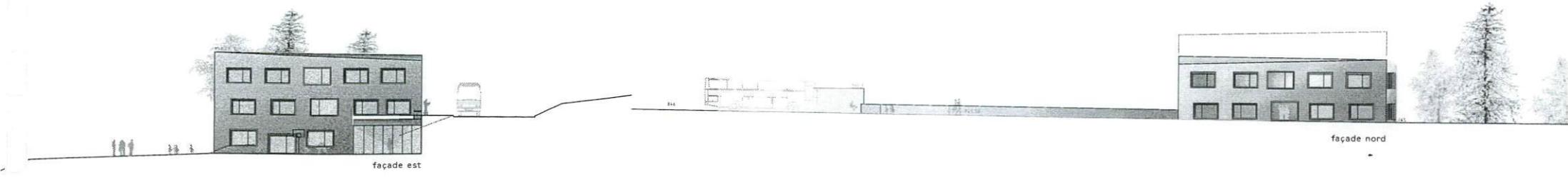
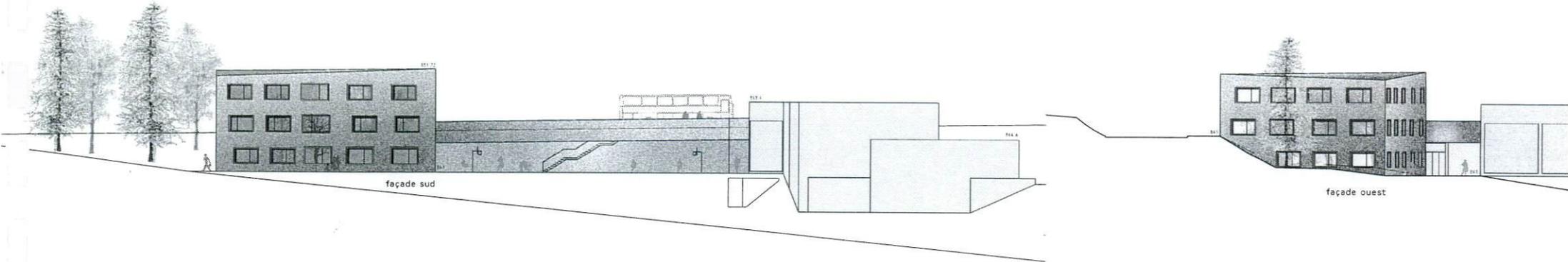
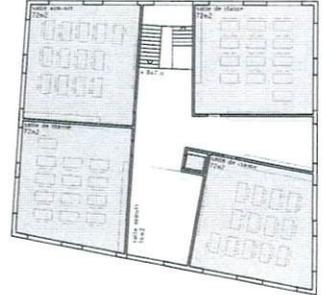
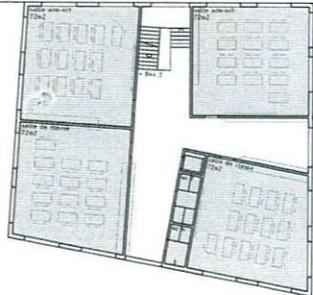
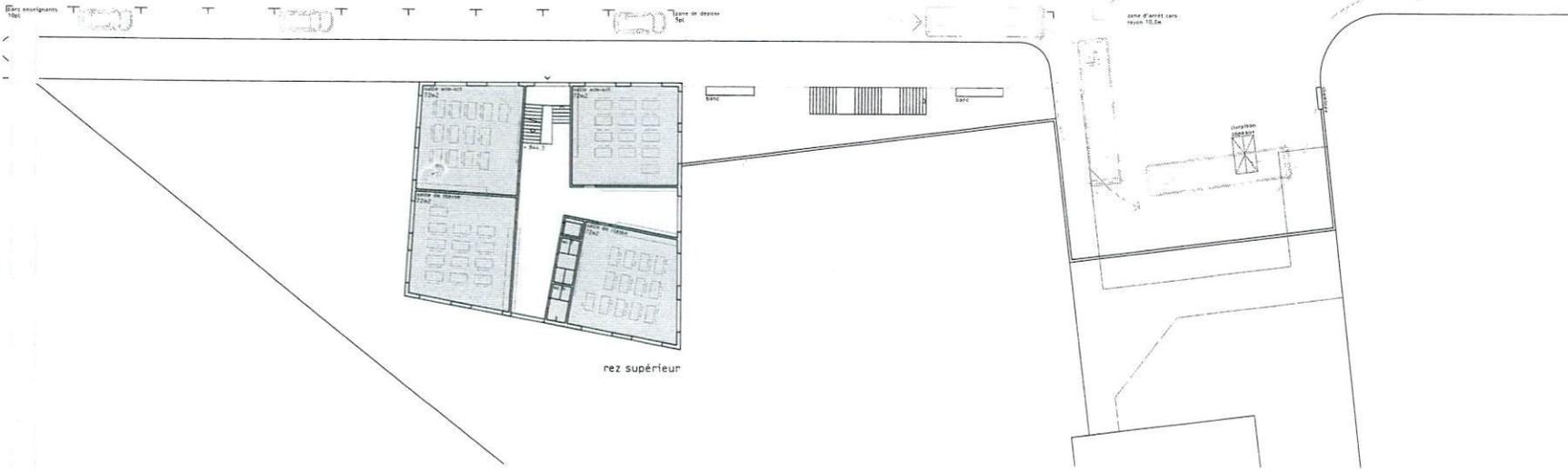
"quoi les moutons ne rétrécissent pas quand il pleut ?"

sune de vollèges
mandat d'étude parallèle pour
la construction d'un bâtiment scolaire
11.04.07



pourquoi les moutons ne rétrécissent pas quand il pleut ?

une de vollèges
mandat d'étude parallèle pour
la construction d'un bâtiment scolaire
11.04.07



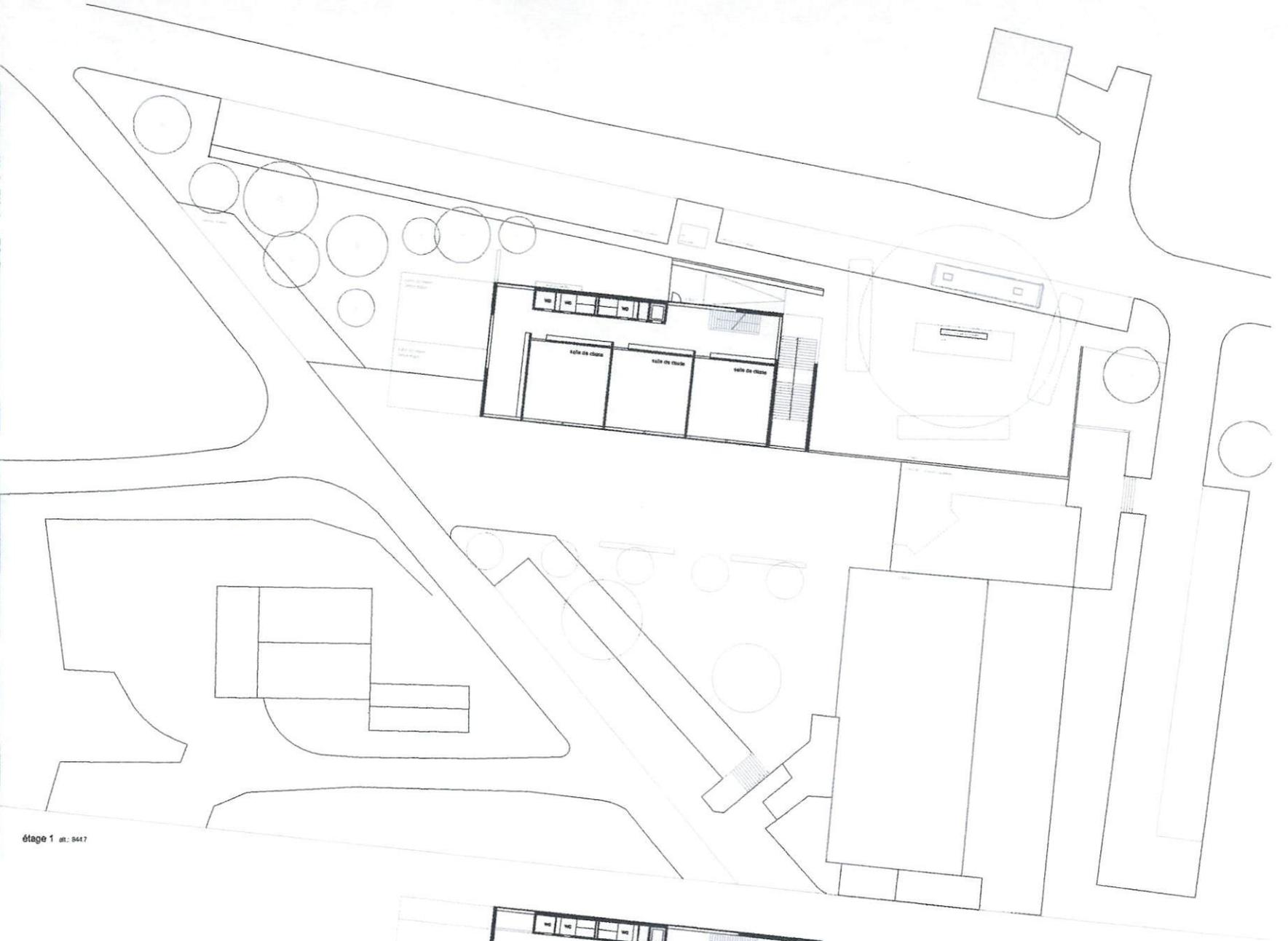
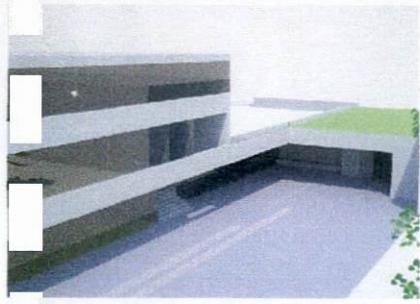
Thétaz Maurice architecte, Orsières

Tac Cem

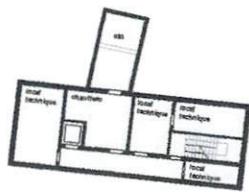
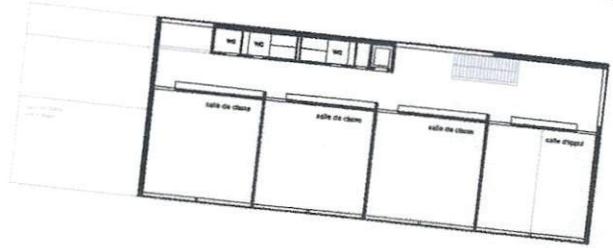
Le projet propose une implantation compacte perpendiculaire à la salle polyvalente. La place dévolue aux véhicules est à l'échelle du site, elle dégage des vues aval intéressantes. Il manque une composition de l'ensemble au préau inférieur. Le dispositif de liaison extérieure piétonne est bien dimensionné et apprécié.

Le groupe d'experts relève la simplicité et efficacité de la proposition sur le plan structurel et fonctionnel. Le dessin des façades reste malheureusement schématique. La position de la buvette, en contrebas du terrain, est préférentielle de plus par l'accès parking. D'autre part, l'intervention déployée pour le terrain de basket, éloigné du complexe et les parkings est démesurée.

Si l'extension est convaincante au niveau volumétrique, elle ne relève pas de la même logique distributive.



étage 1 alt.: 944.7



sous-sol alt.: 837.9

étage 2 alt.: 848.1



0 5 10m



plan de situation

Construction d'un bâtiment scolaire à Vollèges

tac-cem

Inserion

L'école s'inscrit perpendiculairement à la salle communale, cette position définit en son milieu l'espace central du projet. Ce lieu est d'accès principal aux différentes fonctions du site et de cours de récréation. L'école fait écho à la salle de gymnastique par un gabarit semblable. Le nouveau bâtiment établit ainsi un dialogue avec son voisin et s'intègre au paysage existant. Ses formes à eux deux un élément constitué du paysage de Villéges. Cette implantation marque une certaine distance avec la route cantonale et évite un rapport frontal et parallèle avec celle-ci.

Organisation, Spécificité

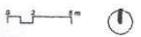
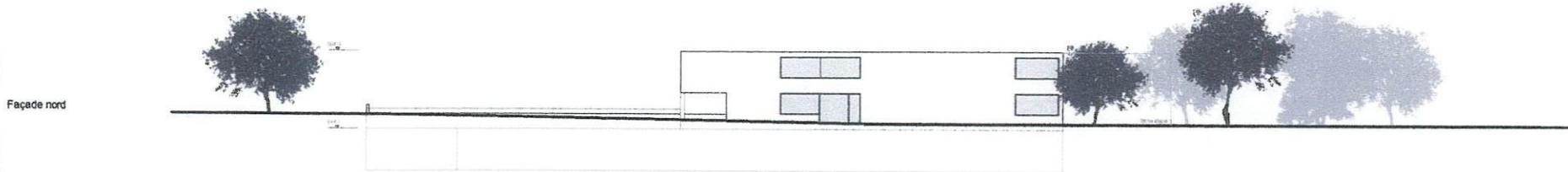
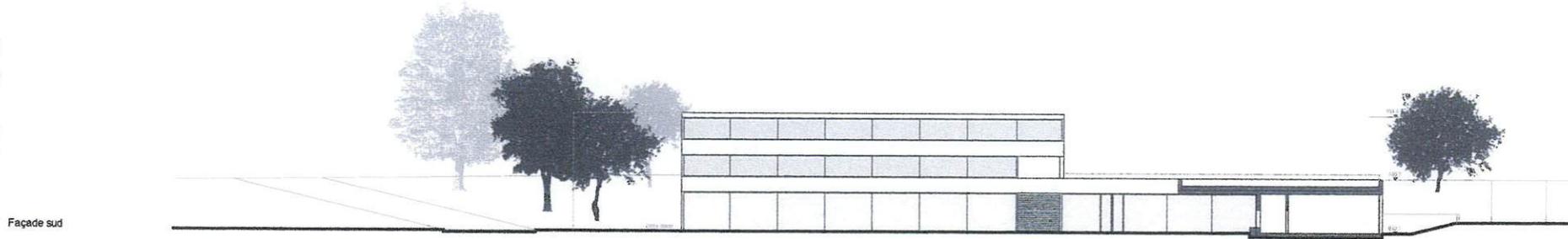
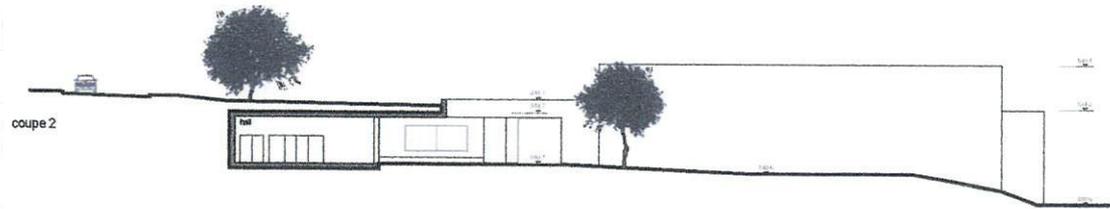
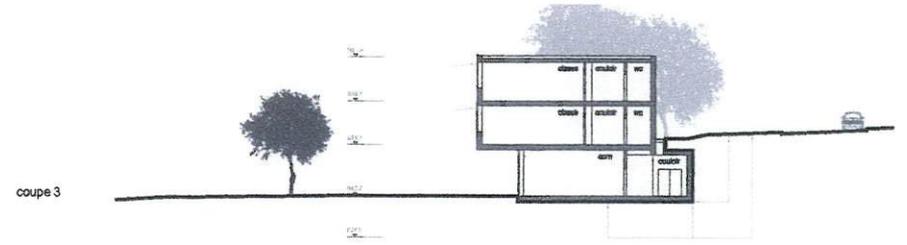
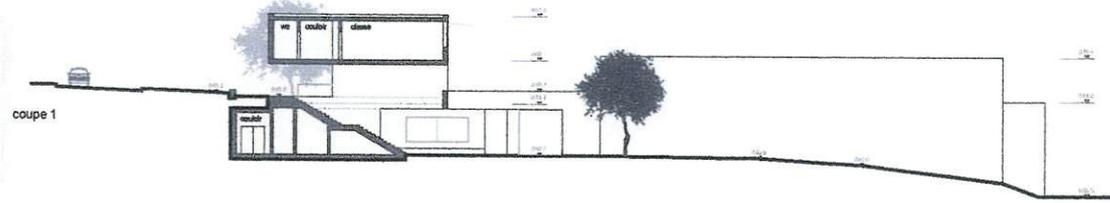
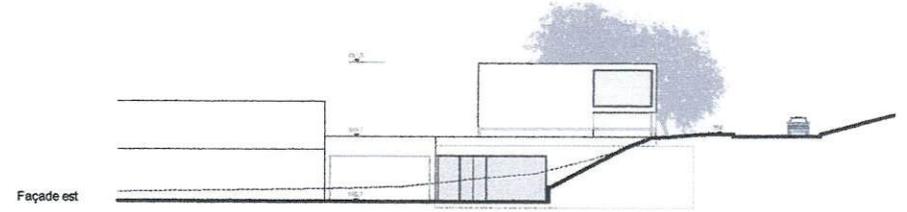
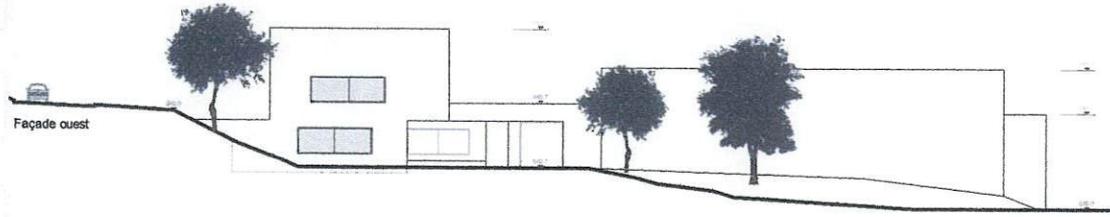
Le plan composé en L articule au rez-de-chaussée le nouveau programme de l'école avec la salle communale. Un grand niveau principal est ainsi constitué et se prolonge sur une cours d'école plane (alt. 840.7). Un long couloir accompagne le piédon jusqu'au hall de l'école faisant face à celui de la salle communale. On trouve d'un côté la bibliothèque et l'escalier avec une entrée indépendante pour le public et de l'autre l'accès à la salle des maîtres surveillant les espaces extérieurs à proximité. La buvette termine la composition avec un accès direct depuis le terrain de football. Elle peut-être accessible depuis l'école pour une utilisation comme vestiaire. Après un dialogue volumétrique entre les deux constructions, une liaison fonctionnelle est réalisée par le plan entre le groupe scolaire et la salle de gymnastique. Les salles de classe se distinguent sur les deux étages supérieurs. Elles sont orientées sud et un espace tampon de distribution les met à l'abri des nuisances sonores de la route cantonale. Le vide obtenu à l'étage entre les deux volumes constitue du lieu laisse une place pour les bus et la dépose des enfants au niveau de la route cantonale. Sa dimension apporte une grande sécurité de manœuvre et de confort pour les enfants. De là un grand escalier extérieur couvert dirige les écoliers vers le rez-de-chaussée principal.

La 2ème étape prolonge le bâtiment existant. Elle intègre la composition volumétrique et fonctionnelle de la 1ère étape. Similairement on trouve au rez-de-chaussée l'escalier et aux étages les 3 salles de classes.

Construction, Matérialité

Dans le souhait de dialogue avec la salle communale, l'école est revêtue d'éléments préfabriqués grand format en béton teintés. Elle se distingue et s'harmonise par la couleur et s'intègre par la matière dans son contexte. L'intérieur propose plutôt des ton neutres, osmes et lumineuses révéler le paysage. Les chaises sont équipées de stores à projections afin de maîtriser l'apport de chaleur durant les périodes estivales tout en permettant un grand apport de lumière naturelle. Les principes de développement durable sont intégrés aux éléments architecturaux et constructifs du projet.





**DECISION DE LA COMMISSION D'ETUDES ET
RECOMMANDATION AU MAÎTRE D'OUVRAGE**

Suite à l'analyse des projets, la commission recommande, à l'unanimité, le projet "Pourquoi les moutons ne rétrécissent quand il pleut" du bureau Savioz Laurent architecte Sàrl, à Sion pour la poursuite de l'étude.

Pour la Commission d'études

Le Président

Hans IMHOF

p.o. : Laurent Mayoraz

EXPOSITION DES PROJETS

Les projets seront exposés du jeudi 26 avril 2007 de 17h00 à 19h00 au vendredi 4 mai 2007 à la salle de jeunesse Le Casino à Vollèges.

Le vernissage aura lieu le jeudi 26 avril 2007 à 17h00.